

# CHEVILLY • LARUE

*le journal*

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 213 - OCTOBRE 2019



Police municipale  
**UN SERVICE  
OUVERT  
SUR LA  
POPULATION**

## LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel d'informations municipales  
N°213

**Directrice de la publication :**  
Stéphanie Daumin.

**Direction de la communication :**  
Patricia Durand, Chloé Fernandes.

**Rédactrice en chef :**  
Géraldine Kornblum.

**Journalistes :**  
Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

**Photographe :**  
Jenny Romeiro Dias

**Ont participé à ce numéro :**  
Michel Aumercier, Damien Baltimore,  
Florence Bédouet, Alex Bonnemaïson,  
Didier Cardon, Marc Ellenberger,  
Estelle Fenech, Faiseurimage,  
Sylvia Maurice, Jean-Luc Tabuteau.

**Secrétariat :**  
Carolina Vargas Coronado

**Conception et mise en page :**  
Pellicam+

**Photogravure et impression :**  
imprimerie Grenier.

**Régie publicitaire :** Micro 5

**Direction de la Communication  
de la ville de Chevilly-Larue,**  
100, avenue du Général de Gaulle,  
94 550 Chevilly-Larue.  
Tél. : 01 79 61 63 10  
Fax : 01 45 60 19 03  
communication@ville-chevilly-larue.fr

### 4-5 VU !

- **L'ALBUM**  
PHOTO DU MOIS



### ACTUALITÉ EN VILLE

- **ÉLODIE À FLEUR S'ÉPANOUIT**  
EN CŒUR DE VILLE
- **LE FORUM DE RENTRÉE :**  
RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
- **10 ANS DE SOL'ÉPI :** LE PROGRAMME
- **LA COMMUNE TRÈS PEU EXPOSÉE**  
AUX RISQUES



### QUARTIERS

- **OUVERTURE DE LA BOULANGERIE**
- **CIRCULATIONS DOUCES :**  
DONNEZ VOTRE AVIS
- **DE NOUVELLES RUES BIENTÔT**  
OUVERTES

### 13 SERVICES PUBLICS

- **POURQUOI LES AVIONS D'ORLY NE**  
SONT PLUS DANS LEUR COULOIR HABITUEL ?



### DOSSIER

- **POLICE MUNICIPALE :** UN SERVICE DE  
PROXIMITÉ POUR LES CHEVILLAIS



### REPORTAGE

- **DES POTAGERS INATTENDUS**

### 24-25 PROFIL !

- **SANDRINE DENIZE-D'AMICO**  
AU VOLANT D'UNE AUTO-ÉCOLE



### CULTURE

- **UN MUSÉE ÉPHÉMÈRE** AU FOYER ADEF
- **LA SEMAINE** DU NUMÉRIQUE
- **EXPOSITION**  
*BASCULEMENT DES MONDES*

### 28-29 MÉMOIRE

- **L'ÉVACUATION D'ENFANTS CHEVILLAIS**  
À BINAS EN 1939 ET 1940

### SPORTS

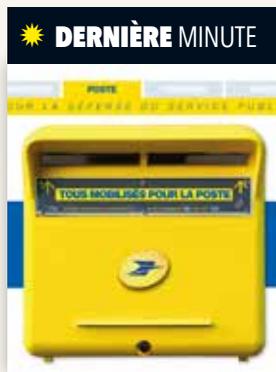
- **BASKET :** UNE PAGE SE TOURNE
- **ATHLÉTISME :**  
PRÉPAREZ-VOUS POUR L'ÉKIDEN
- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE :**  
DES EXERCICES ADAPTÉS À TOUS

### 32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSIONS** DES ÉLU(E)S

### 34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES



## LA POSTE : LA COMMUNE DÉPOSE UN RECOURS

**Retard de courriers, colis non livrés, recommandés qui ne parviennent pas à leur destinataire, ...** cela fait des mois et des mois que les dysfonctionnements du service postal mettent de nombreux Chevillais dans la difficulté. Dysfonctionnements dus notamment à la réorganisation de centres postaux et à la suppression de tournées. Nombreux ont été les Chevillais à se mobiliser l'an passé et à signer la pétition « Tous mobilisés pour La Poste », initiée par la municipalité, qui avait recueilli des milliers de signatures. Malgré un travail de conciliation avec le groupe La Poste et la mise en place d'un système de remontées des doléances des habitants, les difficultés persistent : c'est pourquoi la municipalité a décidé de déposer un recours auprès du Défenseur des Droits et de l'Arcep (autorité de régulation du groupe La Poste). Affaire à suivre. **F.M**



PEFC 10-31-1544 / Certifié PEFC / Cet imprimé est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org



**Mairie de Chevilly-Larue**  
88, avenue du Général de Gaulle  
94 669 Chevilly-Larue Cedex  
Tél. : 01 45 60 18 00

24-25 PROFIL !

• SANDRINE DENIZE-D'AMICO



## Le gouvernement doit sauver le train Perpignan-Rungis !

**V**OILÀ PLUSIEURS mois que les élus locaux, les syndicats, la Semmaris, les grossistes, œuvrent pour sauver le train qui achemine chaque jour à Rungis des tonnes de fruits et légumes depuis Perpignan. L'objectif est d'éviter de jeter sur les routes de France des milliers de camions supplémentaires. Mais plus largement, c'est bien l'enjeu du fret ferroviaire qui est posé, et la nécessité de développer un transport de marchandises plus vertueux pour la santé publique et notre environnement.

**Avant l'été, le gouvernement avait promis d'agir**, notamment via la SNCF, entreprise publique majoritairement détenue par l'État et qui exploite cette ligne. La Semmaris avait même mis de l'argent sur la table pour faire avancer la situation.

Mais en cette rentrée, les discussions sont au point mort et tout porte à croire que la ligne ferroviaire est définitivement condamnée. La raison ? Les entreprises qui affrètent les trains, prestataires de la SNCF, considèrent que la route leur revient moins chère. Pire, la SNCF elle-même préfère affréter des camions !

**Alors que 20 millions d'argent public ont été investis il y a seulement 10 ans** dans la modernisation du terminal ferroviaire de Rungis pour offrir une alternative au tout-camion, alors qu'éclate au grand jour l'urgence écologique face aux dérèglements climatiques, alors que se multiplient sur la scène internationale les discours du Président Macron en faveur de l'environnement, le gouvernement renonce à intervenir sur ce sujet majeur d'intérêt général. C'est une nouvelle fois un simple calcul économique de

court terme qui va guider une décision si primordiale pour nos existences.

**Un fait isolé ? Il n'en est rien. Le décalage entre la parole et les actes est déroutant sur tant de sujets.** Non content d'avoir repoussé à plus tard l'interdiction du glyphosate sur le plan national –ce pesticide pourtant désormais unanimement reconnu comme dangereux pour la santé humaine et la nature– le gouvernement a donné comme consigne aux préfets de déférer devant le juge tous les maires qui signeraient un arrêté en la matière. Nous allons donc être jugés pour excès de pouvoir pour avoir voulu protéger nos populations de ces pesticides.

**Sur le plan des déchets**, un projet de loi prévoit la mise en place prochaine d'une consigne pour les bouteilles en plastique. Une bonne idée ? Pas si sûr. Cette mesure n'aura probablement aucun effet sur la quantité de déchets réellement triés. Elle représentera surtout une perte sèche pour les collectivités (donc le contribuable), condamnées à ne plus collecter que les déchets non valorisables. Par contre, elle génèrera des revenus substantiels aux industriels qui les ont produits, à qui nos concitoyens devront ramener les bouteilles usagées. Une bien cynique réalité.

L'État n'a plus que quelques semaines pour trouver une solution et sauver le train Perpignan-Rungis. Avec les élus du territoire, nous sommes à sa disposition pour y travailler sérieusement. \*

Votez !

**Stéphanie Daumin**



*Le décalage entre la parole et les actes est déroutant sur tant de sujets.*







1



3



4



5



2



6

### Ils ont fleuri la ville

**1** Une photo de leurs petits coins de nature, une composition florale, et voilà les participants à l'événement "Jardinez, c'est gagné !" mis à l'honneur lors du marché campagnard. Merci à eux pour avoir contribué au fleurissement de la ville.

### Haute-voltige

**2** Les sapeurs-pompiers de la 22<sup>e</sup> compagnie s'exercent aux manœuvres périlleuses. Un ballet aérien magnifié par les couleurs de la tour de la caserne de Chevilly-Larue fraîchement repeinte.

### Rondeurs hypnotiques

**3** Présenté à la médiathèque, le spectacle *Éo* de la compagnie Histoires de sens a accompagné petits et grands dans une promenade sensorielle au gré des formes rondes.

### Un effort avant le réconfort

**4** À l'occasion du marché campagnard, la Recyclerie sportive proposait un atelier alliant sport et plaisir. Il fallait pédaler pour faire fonctionner le mixeur et profiter d'un bon jus frais produit sur place.

### Rond-point artistique

**5** Le rond-point de la place de la Liberté n'est pas un simple giratoire mais une véritable œuvre confectionnée en osier et tressée sur place par un artisan. Une installation à faire tourner bien des têtes.

### Épouvantail affable

**6** On le connaissait dans le rôle du super-vilain dans l'univers Batman ou en créature peuplant nos plus sombres cauchemars. Moins en voisin sympathique au sourire lumineux. Arrêtons les généralités : l'épouvantail n'est pas qu'un être au cœur de paille.



### UN AIR DE CAMPAGNE

Le marché campagnard s'est installé les 21 et 22 septembre pour le plus grand plaisir des gourmands qui ont pu savourer les produits du terroir et faire leurs emplettes sur les stands comme celui de la Ferme du Saut du Loup. Les enfants, émerveillés par les animaux de la ferme, ont pu profiter d'une balade à poney. De nombreuses animations étaient au programme : batucada, structure gonflable, jeux pour les enfants et un quizz avec le comité de quartier Larue. Les compositions florales des jardiniers de la ville ont suscité l'admiration générale. Les Chevillais étaient également invités à réfléchir aux aménagements en faveur des circulations douces grâce à une carte de la commune. Petits et grands ont ensuite investi la piste de danse pour un bal populaire festif mené par l'orchestre philharmonique de Chevilly-Larue. Les participants de l'initiative « Jardinez, c'est gagné ! » ont été mis à l'honneur et récompensés.



### Culture

*Élodie à fleur*, œuvre du sculpteur Rasko inaugurée le 20 septembre dernier, a pris place dans l'espace public pour le plus grand plaisir de nos yeux ébahis.

Inaugurée le 20 septembre dernier en présence des élus du Conseil municipal et des Chevillais, la sculpture *Élodie à fleur* de l'artiste Rasko s'intègre parfaitement dans le Cœur de ville. Elle matérialise le lien qui unit la ville au sculpteur et poursuit une politique culturelle ambitieuse pour rendre l'art visible et accessible au plus grand nombre.

## Élodie à fleur s'épanouit en Cœur de ville

« **J**e suis en train de vivre l'un des plus grands moments de ma vie d'artiste : l'aboutissement d'un projet qui illustre le lien que j'ai créé avec Chevilly-Larue ». C'est avec une certaine émotion empreinte de fierté que le sculpteur Rasko a dévoilé son œuvre *Élodie à fleur*, acquise gracieusement par la ville (l'installation a été financée grâce au mécénat via le fonds de dotation Artutti) et placée à l'angle de l'avenue Roosevelt et de la rue de Provence. Inaugurée en présence de nombreux Chevillais, de la maire, Stéphanie Daumin, et des élus municipaux, cette sculpture élégante a rapidement capté les regards et les rayons du soleil avec ses courbes prononcées et son équilibre entre les pleins et les vides. Elle

montre l'attachement qui lie la ville à Rasko, artiste de renommée internationale arrivé à Chevilly-Larue il y a 44 ans, et vient rendre hommage à Christian Hervy, ancien maire et initiateur de ce projet.

### Une ville où l'art s'expose

« *Élodie à fleur* vient enrichir un patrimoine culturel très divers dans notre ville » a rappelé Stéphanie Daumin lors de cette inauguration. « *De nombreuses œuvres sont présentes dans l'espace public, notamment de Morice Lipsi, également sculpteur chevillais, et témoignent de la vitalité artistique de Chevilly-Larue et de notre volonté de l'exposer aux yeux de tous* ». Démocratiser l'art pour « susciter l'émotion », « éveiller l'intelligence »

et nous « renvoyer à ce qui fait notre humanité », telle est l'ambition de la ville depuis de nombreuses années. De la fresque de la coulée verte à l'œuvre de Florence Doléac au collège Liberté en passant par *La petite fille à la corde* de Guy Lartigue au groupe scolaire Paul Bert, un véritable circuit artistique chemine sur notre commune. Il faut aussi avoir les yeux bien ouverts lorsque l'on se rend dans les équipements communaux. Les peintures et sculptures appartenant à la commune sont désormais disposées dans toutes les structures : hôtel de ville, conservatoire médiathèque, service Jeunesse, etc. « Ce projet a été mis en place l'an dernier avec l'aide de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur qui a répertorié les œuvres et réfléchi au meilleur emplacement pour chacune d'elles » souligne Patricia Le Hénaff, directrice générale adjointe en charge de la culture. « L'objectif est de permettre aux Chevillais de se réapproprier ce patrimoine culturel et d'offrir à cette collection le meilleur écrin ».

## De nouvelles œuvres bientôt dans l'espace public

Cette dynamique culturelle, encouragée par la ville, va se poursuivre dans les prochains mois, notamment dans la ZAC Anatole France-Triangle des Meuniers. Dans le cadre de l'initiative du ministère de la Culture « 1 immeuble, 1 œuvre », la Ville et le constructeur Eiffage Immobilier travaillent en partenariat pour intégrer trois œuvres dans ce nouveau quartier. Celles-ci seront livrées entre 2020 et 2022. « Il va falloir faire vivre ces projets et les accompagner dans le temps » estime Élisabeth Lazon, maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine. « Élodie à fleur doit s'inscrire dans un programme

## Les journées du patrimoine



À l'occasion des journées du patrimoine les 21 et 22 septembre derniers, les Chevillais étaient conviés par la médiathèque à une expérience sonore à la découverte du patrimoine poétique féminin grâce à un Poëmaton. Placées sous le thème de l'héritage des femmes, elles ont aussi été

animées par un Matrimoine quizz, une rencontre avec l'auteure Christelle Pécout et un spectacle musical avec la complicité du conservatoire municipal. Des visites de l'église Sainte-Colombe, de la chapelle du Bon Pasteur et de l'atelier du sculpteur Rasko étaient également au programme de ce week-end chargé.

d'animations et de médiation culturelle, notamment à l'occasion des Journées du patrimoine, afin de vivre comme une œuvre d'art ». Une démarche qui rejoint l'un des engagements de la commune à travers une fiche action de son deuxième agenda 21 : « créer des zones artistiques dans les rues » et ainsi enraciner l'art dans notre ville et dans nos vies. ✨

*Hugo Derriennic*

## UNE QUESTION, UNE RÉPONSE

### Comment donner de la visibilité à la diversité culturelle de nos banlieues ?

L'exposition Trésors de banlieues est un événement exceptionnel destiné à rassembler et présenter au public les richesses artistiques des villes de banlieue. Cette exposition organisée à la Halle des

Grésillons de Gennevilliers du 4 octobre au 30 novembre va réunir plus de 250 œuvres issues d'une cinquantaine de communes. Parmi celles-ci, cinq sont prêtées par la ville de Chevilly-Larue qui s'associe

pleinement à ce grand rendez-vous destiné à combattre les idées préconçues sur les banlieues et à contribuer à leur rayonnement culturel. • Renseignements sur [www.tresorsdebanlieues.com](http://www.tresorsdebanlieues.com).



Il y a 10 ans, le 8 octobre 2009, l'épicerie solidaire était inaugurée.

## Anniversaire 10 ANS DE SOL'ÉPI, DEMANDEZ LE PROGRAMME

**C'est le 11 octobre prochain que seront célébrés les 10 ans de l'épicerie solidaire Sol'Épi. La soirée sera festive et rendra hommage à tous ceux, bénévoles, salariés, bénéficiaires, qui font de ce lieu un espace où chacun se sent bien.**

10 ans déjà que l'épicerie solidaire Sol'Épi a ouvert ses portes ! 10 ans que le lieu procure à ses bénéficiaires, des familles chevillaises ponctuellement dans le besoin, une aide précieuse (les marchandises sont vendues à seulement 10% de leur coût réel) autant qu'un espace de vie sociale. Il faudra bien toute une soirée pour célébrer comme il se doit ce bel anniversaire. La soirée commencera à 16h et proposera diverses animations. En premier lieu, chacun prendra le temps de découvrir en exposition dans la vitrine de la boutique une galerie de portraits réalisés par Sol'Épi et rendant hommage aux bénéficiaires, aux bénévoles et aux salariés du lieu. Un petit film sur les activités de l'épicerie solidaire sera également présenté. L'occasion de donner envie à chacun de devenir bénévole. Un quizz spécial Sol'Épi permettra à trois participants de remporter un panier garni composé par la Ferme du Saut du Loup et le Pôle d'économie solidaire. Tout au long de la soirée, des tickets pour la tombola de novembre seront mis en vente et un livre d'Or sera à disposition. Vers 18h, la chanteuse Lola Jubault accompagnée de son guitariste Tom Fremont donnera un récital de chansons françaises. Après les discours de circonstance, le club de lecture à voix haute lira des témoignages de bénéficiaires recueillis par Sol'Épi. La soirée s'achèvera comme il se doit en musique et par un buffet convivial. \* G.K



## Forum de rentrée

Les Chevillais ont pu se renseigner et s'inscrire aux activités de l'année lors du forum de rentrée du 7 septembre.

Plus de 3 200 personnes étaient présentes au gymnase Marcel Paul le 7 septembre dernier à l'occasion de la deuxième édition du forum de rentrée.

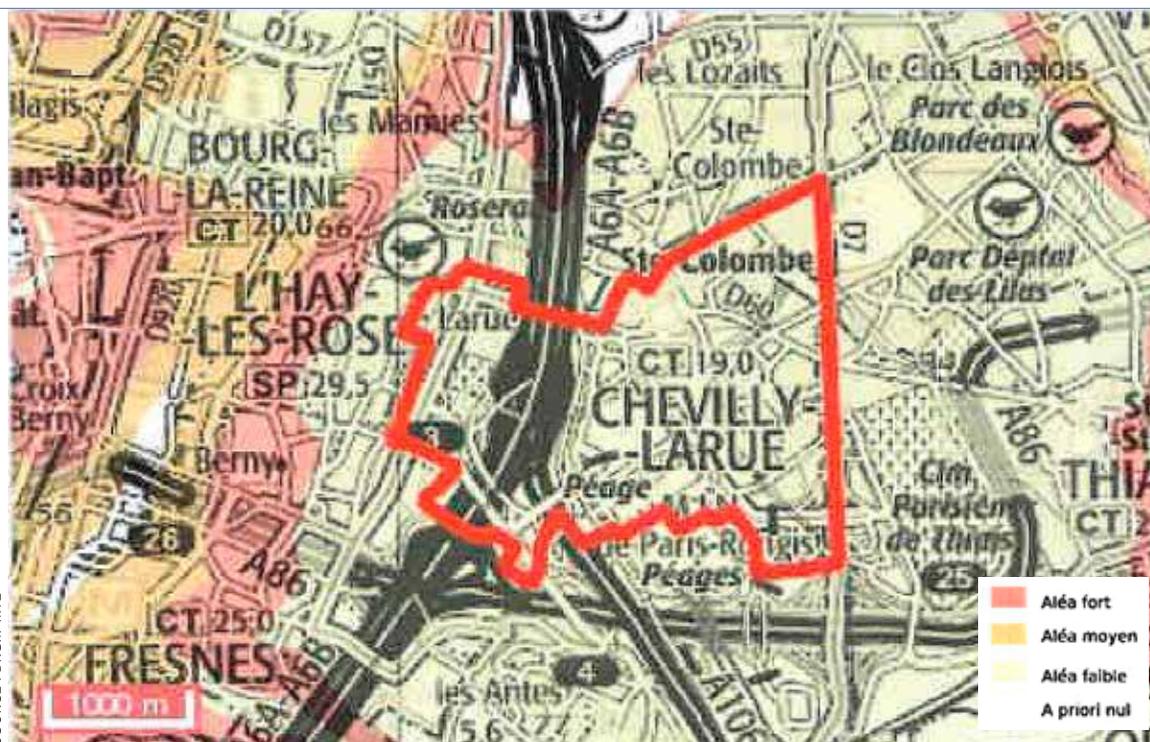
## Le rendez-vous incontournable

« **T**U T'OCCUPES de l'inscription au judo, moi je vais au tennis ! » Comme cette famille très organisée, de nombreux Chevillais se sont rendus au forum de rentrée le 7 septembre dernier. L'occasion de découvrir le panel d'activités proposé à Chevilly-Larue. Depuis l'an dernier, ce forum rassemble toutes les structures associatives, sportives et culturelles et permet de se renseigner et de s'inscrire aux activités de l'année. Du haut de ses 11 ans, Camille a choisi de reprendre le handball après un tour rapide des stands. Elle a également opté pour l'atelier hip-hop du service Jeunesse (pour lequel il reste des places tout comme pour l'atelier cirque).

Plusieurs structures municipales étaient ainsi présentes au forum. « C'est très intéressant de venir à la rencontre du public pour présenter les formules d'abonnement attractives, la programmation des spectacles et du cinéma et inciter les familles à venir pousser les portes du théâtre » constate Émilie Araujo-Tran, chargée de relations publiques au théâtre André Malraux. Avant de partir, les Chevillais étaient également invités à participer à l'élaboration d'un diagnostic sur la place du vélo dans notre ville. Une initiative ludique qui a plu aux petits comme aux grands et qui a permis d'engranger de précieuses informations pour les aménagements à venir en matière de circulation douce. \* Hugo Derriennic

## CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du Conseil municipal sont publiques. Toute personne désireuse de connaître l'intégralité des délibérations et le compte-rendu détaillé des séances peut les consulter en mairie. Le débat d'orientations budgétaires aura lieu lors du prochain Conseil municipal qui se déroulera le 7 novembre à 19h au centre de loisirs Pablo Neruda.



SOURCE : BRGM-MTE

### Urbanisme

L'impact de la présence d'argile pour la commune de Chevilly-Larue.

# Chevilly-Larue, une commune très peu exposée aux risques

Le *Descriptif des risques* publié par Géorisques, site internet édité par le ministère de la Transition écologique et solidaire, fait apparaître que Chevilly-Larue n'est que très faiblement exposée au risque de gonflement des sols.

**B** IEN QUE le terrain de la commune soit composé par endroit de cuvettes argileuses, celui-ci présente un risque faible de retrait-gonflement des sols. C'est ce qui ressort du *Descriptif des risques* publié sur le site internet de référence Géorisques. Ce faible aléa signifie que des variations de volume des sols en fonction de leur teneur en eau ont une très faible probabilité d'avoir lieu. C'est là une bonne nouvelle pour les Chevillais, les phénomènes de "gonflement des argiles" (lorsque la teneur en eau augmente) et de "retrait des argiles" (lorsqu'au contraire les sols s'assèchent) pouvant avoir des conséquences importantes sur le bâti, comme l'apparition de fissures dans les murs. La commune n'est d'ailleurs pas soumise à un Plan de prévention des risques naturels (PPRN) Retraits-gonflements ou Mouvements de terrain. Ceci explique pourquoi, contrairement à ses voisines Fresnes et L'Haÿ-les-Roses, présentant un

risque d'aléa fort, Chevilly-Larue n'a pas fait l'objet d'un arrêté de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle suite à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1<sup>er</sup> juillet 2018 au 30 septembre 2018.

À noter que le *Descriptif des risques* fait également apparaître que la commune n'est pas non plus impactée par des cavités souterraines ni même soumise à un risque important d'inondation. La ville a certes déjà connu des épisodes de crue, la dernière, en 2001, provoquant l'inondation du sous-sol de l'actuel théâtre. Mais depuis la ville bénéficie de deux bassins de rétention, l'un situé promenade Maurice Chevalier (qui a parfaitement joué son rôle en 2016 lors de pluies torrentielles qui s'étaient abattues sur la Faites du jardinage), l'autre en bordure du monastère des Sœurs. \*

Géraldine Kornblum

• Renseignements sur le site [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr).

## INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

En 2020, les Chevillais seront invités à voter à l'occasion des élections municipales (1<sup>er</sup> tour le dimanche 15 mars, 2<sup>e</sup> tour le dimanche 22 mars). Pour pouvoir participer à ce scrutin, les citoyens doivent s'être inscrits sur les listes électorales le 7 février 2020 au plus tard (les Français venant d'avoir 18 ans sont inscrits d'office s'ils ont accompli les formalités de recensement à 16 ans à Chevilly-Larue). Cette inscription peut se faire soit auprès du service Élections soit en ligne sur [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits) (un lien direct est accessible depuis le site de la ville [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) rubrique "Vos démarches et services"/"démarches-papiers-citoyenneté").

• Renseignements : service Élections (88, avenue Général de Gaulle - 01 45 60 19 18 / 18 61).

## RENCONTRE AVEC LE DÉPARTEMENT

Le 17 septembre dernier, Stéphanie Daumin, la maire, a rencontré Ibrahim Traoré, conseiller départemental délégué aux Infrastructures routières, afin de faire un point sur les routes départementales traversant le territoire. Cette réunion s'est tenue en présence de l' élu chevillais de secteur, Vincent Phalippou, conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public, et des services municipaux et départementaux concernés. Les discussions ont notamment concerné l'avenue Franklin Roosevelt, les pistes cyclables et le boulevard Jean Mermoz (plus particulièrement la portion située à proximité du parvis du cimetière dont le projet de réaménagement est porté par le syndicat intercommunal) avec l'objectif de partager une vision des déplacements de demain sur les axes donnant plus de place aux circulations douces (piétons, vélos, etc).

## RÉCEPTION DES NOUVEAUX CHEVILLAIS

C'est le 7 octobre qu'aura lieu la traditionnelle réception des nouveaux Chevillais. Les nouveaux habitants pourront rencontrer les élus et discuter avec eux des grands projets de la ville. Ils pourront également faire le tour des stands dédiés aux services municipaux et découvrir les services et structures municipales.

• **Réception à 19h30 salle Simone de Beauvoir, sur inscription au 01 79 61 63 25.**



La nouvelle boulangerie de la rue Édith Piaf est ouverte.

## NOUVEAUX COMMERCES

### OUVERTURE DE LA BOULANGERIE ET BIENTÔT D'UN BARBIER

**En Cœur de ville, la nouvelle boulangerie vient d'ouvrir ses portes et un barbier est en train de s'installer.**

**C**AY EST, la nouvelle boulangerie de la rue Édith Piaf vient d'ouvrir ses portes. Les amateurs de bons pains, de viennoiseries et de jus de fruits frais peuvent

trouver leur bonheur. On y trouve même un petit coin snack avec chaises et tables pour déjeuner d'un sandwich sur le pouce. Toute l'équipe est aux petits soins pour recevoir les clients : la boulangerie est ouverte du lundi au dimanche de 6h30 à 21h.

Chose promise chose due, un barbier devrait bientôt ouvrir. Installé côté avenue Franklin Roosevelt (à côté de l'opticienne Charlott'Optic), la future boutique vient de poser son enseigne "Barber shop". Ainsi, avec ces deux nouvelles installations, qui font suite à l'implantation d'Intermarché cet été sur la place Nelson Mandela, l'offre de commerces en Cœur de ville continue de s'étoffer. ✨ **G.K**

## ENVIRONNEMENT

### DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES CIRCULATIONS DOUCES

**Dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité (du 16 au 22 septembre) et dans le cadre de l'élaboration du schéma directeur d'Île-de-France, la commune invite les Chevillais à donner leur avis sur les circulations douces dans la ville.**



Sur une carte de 5m x 5m, lors du marché campagnard et du forum de rentrée, les Chevillais étaient invités à s'exprimer sur les points d'amélioration à apporter aux circulations douces.

**U**TILISEZ-VOUS le vélo pour vos déplacements du quotidien ? Pour vos loisirs ? Quels sont les principaux freins à l'usage du vélo ou au déplacement

à pied au quotidien ? Quels sont les points de difficulté du territoire (routes mal sécurisées, carrefours, etc) ? Quels itinéraires cyclables faudrait-il développer ? Autant

de questions auxquelles les Chevillais sont invités à répondre dans le cadre d'une enquête sur les pratiques cyclables et les mobilités douces à Chevilly-Larue. Le cabinet B&L évolution a été missionné pour mener à bien cette étude sur la réalisation d'un schéma directeur de liaisons douces, qui entrera en cohérence avec le schéma directeur départemental. C'est ainsi que lors du forum de rentrée et lors du marché campagnard, les Chevillais étaient invités à s'exprimer autour d'une grande carte du territoire. Cette initiative a d'emblée été particulièrement bien accueillie par les habitants. Dès le premier de ces deux rendez-vous, 25 d'entre eux se sont déjà inscrits pour participer au Club de liaisons douces dont l'objectif est de réunir tous les acteurs volontaires du territoire sur ce sujet. Afin de mieux connaître les attentes des cyclistes, une sortie en ville a déjà eu lieu le 17 septembre avec le club de cyclotourisme de la ville. Une balade avec les habitants devrait également être proposée lors d'un week-end en octobre. ✨ **G.K**

## CHEVILLY-LARUE CONTRE LE GLYPHOSATE

Chevilly-Larue a pris un arrêté interdisant l'utilisation du glyphosate et des produits phytopharmaceutiques sur l'ensemble du territoire communal, « *considérant que le principe de précaution impose, lorsqu'il existe une incertitude scientifique quant aux risques concernant la santé humaine ou animale ou l'environnement, de ne pas retarder l'adoption de mesures effectives visant à prévenir un risque de dommages graves et irréversibles (...)* ». Depuis de nombreuses années les services municipaux des espaces verts n'utilisaient déjà plus de produits phytosanitaires dans les parcs et jardins communaux. Par cet arrêté, la commune étend donc l'interdiction et la détention de ces produits dans l'entretien des espaces verts d'entreprises, de copropriétés, de bailleurs privés, de particuliers, etc. Il en est de même pour l'entretien des voies de tramway, des abords d'autoroute et de l'ensemble des routes départementales traversant la commune. Une mesure également prise par plus d'une douzaine de villes du Val-de-Marne et par le Conseil départemental. Néanmoins l'ensemble des maires ayant pris ce type d'arrêté ont été déférés par le préfet devant le tribunal administratif, considérant que ce type d'interdiction relève uniquement du ministère de l'Agriculture. Affaire à suivre.



### ZAC Anatole France-Triangle des Meuniers

La voie des Meuniers et la rue de la Sécurité parisienne (au fond) assureront bientôt la liaison entre l'avenue de la République et la RD7.

Les travaux de voirie de la ZAC Anatole France avancent à grand pas. Des rues rénovées, agrandies et prolongées seront prochainement accessibles aux habitants conjointement à la livraison des nouvelles habitations.

## De nouvelles rues bientôt ouvertes à la circulation

**E**NGAGÉS depuis 2014, les travaux d'aménagement des ZAC Anatole France et du Triangle des Meuniers continuent de progresser au gré des démolitions-reconstructions et du relogement de leurs habitants. Logements, bureaux, commerces, équipements publics se côtoieront dans le futur éco-quartier dont le maillage a été entièrement repensé, en concertation avec les habitants, afin d'en faire un lieu mixte et vivant. La voirie, dont la gestion et l'entretien vont revenir à la commune, préfigure des traversées simples entre la RD7 et les cœurs d'îlots ainsi qu'une vraie liaison nord-sud vers la future station de métro MIN-Porte de Thiais. Dans la ZAC Anatole France, la rue Edison qui a été déviée pour respecter l'implantation des nouveaux bâtiments, devrait être ouverte à la circulation automobile le 30 septembre pour desservir le programme

de logements du lot 4. À terme également légèrement dévoyée, la rue Arthur Rimbaud est actuellement en train d'être prolongée au nord pour faire la jonction entre la rue Edison et la rue François Sautet. Au sud dans la ZAC du Triangle des Meuniers, un premier tronçon de la voie des Meuniers et de la rue de la Sécurité parisienne est mis en service depuis le 26 septembre conjointement à la livraison d'un nouveau lot d'habitations.

D'ici 2024, le maillage du futur éco-quartier se partagera entre des cheminements piétons, des espaces verts, des circulations douces et des axes traversants, avec notamment la création en 2020 d'un mail piéton traversant du nord au sud, qui sera bordé de noues végétalisées pour la récupération des eaux de pluie. Un futur quartier apaisé et par ailleurs bien desservi par les transports en commun grâce au tramway et au métro. ✨ **Sylvia Maurice**

pub



Le chantier de reconstruction de la piste 3 d'Orly, en activité 7j/7 et 24h/24, améliorera la sécurité des vols.

De lourds travaux sur la piste 3 de l'aéroport d'Orly nécessitent depuis cet été le report des avions sur d'autres couloirs aériens. Zoom sur ce chantier d'envergure qui s'achèvera le 2 décembre.

## POURQUOI LES AVIONS D'ORLY NE SONT PLUS DANS LEUR COULOIR HABITUEL ?

LES CHEVILLAIS ont sans doute remarqué depuis cet été le survol inhabituel des communes voisines de l'aéroport d'Orly par des avions de grandes lignes. Celui-ci est dû au fait que depuis le 29 juillet, le groupe Aéroports de Paris (ADP) a entrepris la réfection totale de la piste 3 de l'aéroport d'Orly, ce qui a engendré une recrudescence des vols sur d'autres couloirs aériens. En effet, les vols à l'atterrissage ou au décollage ont été reportés essentiellement sur la piste 4, dont un couloir aérien longe Rungis, Thiais ou encore Choisy-le-Roi. Ainsi, selon les vents aériens (décollages par vent d'est, atterrissages par vent d'ouest), les avions sont amenés à survoler cette zone du Val-de-Marne (depuis début septembre certains avions pouvant ponctuellement, en configuration de vent de face ouest, décoller de la piste 2, pour fluidifier et sécuriser le trafic).

### Des travaux colossaux

« C'est un chantier historique, exceptionnel. On ne reconstruit pas une piste tous les jours ! » a expliqué en août Régis Lacote, directeur de Paris-Orly. Les travaux de la piste 3 ont pour vocation d'améliorer la sécurité des

vols, quelles que soient les conditions météorologiques, et d'assurer la mise en conformité avec les normes européennes et les standards internationaux. Construite en 1947, rallongée en 1959, la piste 3 souffrait d'un phénomène de battement de dalles de béton au passage des avions. Concrètement, les études menées avant le début du chantier avaient fait apparaître une usure de la couche de roulement, des départs de matériaux ou encore une déformation de la structure de la chaussée.

La piste 3 est donc en train d'être totalement refaite avec démolition et reconstruction dans ses deux tiers (sur 2,3 km) et rénovation dans son dernier tiers. Le chantier va permettre de renforcer le pont laissant passer la RN7 sous les pistes et le tunnel de la ligne 14 passant sous la piste 3 (ligne de métro dont l'extension est en cours et la mise en circulation prévue pour 2014, ce qui permettra aux Chevillais de rejoindre aisément l'aéroport). Le système de balisage lumineux sera également remis à neuf et équipé de LED. Un nouveau système de radionavigation ILS (Instrument landing system) permettant les atterrissages par mauvaises conditions de visibilité sera à cette occasion installé.

### VOTEZ POUR LE RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉ (RIP)

Que l'on soit pour ou contre, le projet de privatisation des Aéroports de Paris concerne directement la ville de Chevilly-Larue du fait notamment de sa proximité avec l'aéroport d'Orly. Une consultation citoyenne est en cours pour obtenir l'organisation d'un référendum d'initiative partagée et permettre aux Français de s'exprimer sur le sujet. Objectif à atteindre : 4,7 millions de signatures d'ici le 12 mars 2020. **Rendez-vous sur [www.referendum.interieur.gouv.fr](http://www.referendum.interieur.gouv.fr) ou remplissez le formulaire CERFA disponible auprès du service Élection (se munir d'une carte nationale d'identité et être inscrit sur les listes électorales).**

Pour ces travaux, Aéroports de Paris a engagé 120 millions d'€, ce groupe étant, rappelons-le, détenu à 50,6% par l'État. **Géraldine Kornblum**

• Tous renseignements sur ce chantier auprès de la Maison de l'Environnement et du Développement durable de l'aéroport de Paris-Orly (face au 73, avenue Jean-Pierre Bénard à Athis-Mons), sur le site [www.entrevoisins.org](http://www.entrevoisins.org), par téléphone au 0 805 712 712 ou par mail à [environnementorly@adp.fr](mailto:environnementorly@adp.fr).



**POLICE MUNICIPALE**

# Un service de proximité



Votée lors du Conseil municipal du 20 juin dernier, la mise en place d'un service de police municipale de proximité est effective depuis la rentrée. Une décision rendue nécessaire par le grave recul de l'État en matière de sécurité et le transfert progressif vers les communes d'une mission pourtant régaliennne. Avec un poste de police ouvert à la population le 14 octobre prochain et des agents déjà sur le terrain, ce service a pour rôle la lutte contre les incivilités du quotidien et les infractions routières, à travers le dialogue, la prévention et la sanction.

PROXIMITÉ ET LUTTE CONTRE LES INCIVILITÉS

UN POSTE DE POLICE OUVERT

UNE DÉCISION RÉFLÉCHIE ET NÉCESSAIRE

DES ACTIONS COMPLÉMENTAIRES

VÊTUS DU traditionnel uniforme bleu foncé, vous n'avez pas pu les manquer lors des événements récents comme le forum de rentrée ou le marché campagnard. Deux policiers municipaux sont d'ores et déjà sur le terrain. Il s'agit du point de départ de la constitution d'un nouveau service de police municipale de proximité. Un autre agent déjà recruté viendra renforcer cet effectif au cours du mois d'octobre. À terme, le service sera composé de six policiers municipaux →

Le nouveau service de police municipale de proximité, composé de policiers municipaux et d'ASVP, a notamment un rôle de dialogue et de prévention auprès des Chevillais. La lutte contre la petite délinquance, les incivilités et les infractions routières font également partie de ses prérogatives.



# té pour les Chevillais

## UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE

Le bien vivre ensemble et la tranquillité publique sont des enjeux cruciaux sur lesquels la ville de Chevilly-Larue travaille depuis de nombreuses années.

La commune a pris ses responsabilités, notamment à travers la mise en place dès 2005 d'un service de tranquillité publique composé d'Agents de surveillance de la voie publique (ASVP), chargé de faire respecter les règles de stationnement. Depuis deux ans, une équipe d'animateurs de rue a rejoint le service Jeunesse. Un dispositif important qui crée du lien et des passerelles avec les jeunes de tous les quartiers de la ville. Par ailleurs, face à la baisse des moyens alloués à la police nationale, la commune contribue localement au maintien des conditions de travail des forces de l'ordre. À l'époque des ilôtiers, elle a notamment participé à l'achat de matériel et de deux-roues. Plus récemment, elle a réalisé des travaux au commissariat de L'Hay-les-Roses dans le cadre des chantiers jeunes et a soutenu la présence du poste de police présent en Cœur de ville, récemment agrandi pour accueillir la brigade des mineurs de la circonscription. ✨



Les animateurs de rue du service Jeunesse proposent des animations dans les différents quartiers à destination des jeunes.

→ (plus la responsable du service qui a déjà pris ses fonctions) et des quatre ASVP (Agent de surveillance de la voie publique) qui vont conserver leur poste. Ces 11 agents auront pour mission d'assurer la tranquillité publique et de lutter contre les incivilités et les comportements qui peuvent empoisonner le quotidien. « *C'est un nouveau maillon dans la chaîne de la sécurité et du vivre ensemble dans la ville* » assure Sylvie Blas, responsable du service Tranquillité publique qui pilote la création de ce nouveau service. « *Nous sommes avant tout un service à l'écoute des Chevillais* » ajoute Stéphanie Landrieux, responsable du service de police municipale. « *Depuis le mois de septembre, nous allons au contact des habitants pour nous faire connaître, découvrir la ville et les acteurs locaux et cibler les différentes problématiques dans chaque secteur.* »

*C'est une démarche essentielle pour permettre à tous d'appréhender notre arrivée et notre rôle ».*

### Offrir une présence rassurante et lutter contre les incivilités

Cette police municipale offre désormais une présence rassurante à la population grâce à des patrouilles quotidiennes. Disposant d'un équipement défensif (pas d'arme létale), elle peut opérer jusqu'à 22h certains soirs et sera prochainement dotée d'un véhicule officiel afin de garantir une rapidité d'intervention. Cette police a bien entendu un rôle de prévention très important et de sensibilisation auprès de publics spécifiques comme les élèves (dangers de la route) ou les personnes âgées (lutte contre les escroqueries et le démarchage abusif). Elle peut également intervenir de manière dissuasive et



Les ASVP sillonnent le territoire de la commune pour faire respecter les règles de stationnement.

MÉDIATEUR  
DES CONFLITS  
**UN SERVICE GRATUIT  
POUR PRÉVENIR  
LES LITIGES**

Mode alternatif de gestion de certains conflits (qui ne nécessitent pas un dépôt de plainte), la médiation favorise le dialogue et apaise les éventuelles tensions entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. Le médiateur des conflits, M. Charles Hornetz, reçoit les administrés lors de permanences au relais-mairie Centre (13, rue Édith Piaf) tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis du mois (sauf août) de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous. (06 31 18 26 26 ou [mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr](mailto:mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr)). ✨

“  
*Depuis le mois de septembre, nous allons au contact des habitants pour nous faire connaître, découvrir la ville et les acteurs locaux et cibler les différentes problématiques dans chaque secteur.*



répressive. Parmi ses missions figurent l'encadrement des manifestations et événements organisés sur le territoire de la commune, le respect des arrêtés municipaux et des règles sanitaires, ainsi que la lutte contre les incivilités, les dépôts sauvages, les infractions routières et les nuisances sonores. Les policiers mènent donc des actions complémentaires à celles des ASVP. Ces derniers sont toujours chargés de sécuriser les entrées et sorties des écoles et de lutter contre le stationnement anarchique. « Notre service va aussi travailler en collaboration étroite avec le commissariat de L'Hay-les-Roses pour assurer le partage des informations et les réunions hebdomadaires avec le commissaire et les autres polices municipales de la circonscription vont se pérenniser » poursuit Stéphanie Landrieux. « C'est notamment grâce à →

« Une police efficace et responsable »



La création d'un service de police municipale est une étape importante pour Chevilly-Larue. Cet outil va permettre aux habitants de se réappropriier l'espace public et de se sentir en sécurité. Cette décision a été prise après une longue réflexion, des échanges et des débats, mais elle était impérative pour pallier le désengagement de l'État quant à la police de proximité. Nous nous retrouvons confrontés à une logique de sécurité à deux vitesses et les communes sont obligées de prendre leur responsabilité. À travers un groupe de travail, réunissant toutes les tendances politiques présentes au Conseil municipal, nous avons œuvré plusieurs mois pour trouver les solutions adaptées à notre ville et mettre en place une police efficace et responsable.

**Patrick Blas, maire-adjoint délégué à la  
Tranquillité et sécurité publiques**

**VIOLENCES  
INTRA-FAMILIALES  
DES DISPOSITIFS  
À CHEVILLY-  
LARUE**

Le commissariat de Chevilly-Larue, situé en Cœur de ville, abrite la brigade locale de protection de la famille, chargée de lutter contre les violences conjugales, les violences scolaires et d'assurer la protection des mineurs (uniquement sur rendez-vous).

Tél : 01 41 80 06 60).

La commune dispose aussi d'une permanence du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles accessible tous les lundis après-midi à l'Espace commun des solidarités (3, rue du Béarn, 01 41 80 18 95). Une juriste est présente pour renseigner les familles sur l'accès aux droits et l'aide aux victimes de violence. \*



Rattachés au service de police municipale, les Agents de sécurisation des écoles (ASE) assurent la sécurité des piétons aux abords des écoles.

C H I F F R E S  
C L E F S

**11** Le nombre de policiers municipaux et d'ASVP qui composeront bientôt le nouveau service de police municipale de proximité.

**95** le nombre de caméras de vidéoprotection assurant la surveillance des équipements publics communaux.

**7** Le nombre de cambriolages recensés à Chevilly-Larue en 2018 pour 1 000 habitants. À titre de comparaison ce taux de cambriolage en Île-de-France s'élève à 8,9.

**1441**

Le nombre de passages effectués par les ASVP chez les Chevillais absents de manière prolongée en 2017 dans le cadre de l'opération Tranquillité vacances. Un dispositif préventif pour lutter contre les cambriolages qui mobilisera le service de police municipale en coopération avec la police nationale.

→ cette transversalité que nous pourrons mener une action efficace ».

**Un poste de police ouvert aux Chevillais**

Écoute, échanges et proximité sont donc les maître-mots de ce nouveau service qui s'ouvre sur la ville et les Chevillais. Le poste de police municipale (situé au 1, avenue du président Roosevelt) sera en mesure d'accueillir le public une fois les travaux d'aménagement terminés. Un agent d'accueil sera alors présent pour recueillir les doléances et les mains courantes déposées par les habitants, collecter ou donner des renseignements, répondre aux appels téléphoniques ou orienter le public vers les bons interlocuteurs. « Les policiers municipaux peuvent interpellier un individu mais ils ne sont pas habilités à procéder à son audition ou à prendre des dépôts

« Écoute, échanges et proximité sont donc les maître-mots de ce nouveau service qui s'ouvre sur la ville et les Chevillais.



**STÉPHANIE LANDRIEUX,**  
RESPONSABLE DU SERVICE DE POLICE MUNICIPALE

**Stéphanie Landrieux a pris ses fonctions à la tête du nouveau service de police municipale.** Une évolution logique pour cette femme de 47 ans qui, en 2002, a intégré la brigade équestre de Yerres et a également validé son concours de gardien de police municipale. Durant treize ans, elle gravit les échelons petit à petit, et intègre la brigade de roulement où elle connaît tous types d'intervention. En 2015, elle est nommée adjointe au chef de service. À partir de ce moment, elle encadre près de trente agents (policiers municipaux, ASVP et agents administratifs) et assure des missions administratives et de gestion d'équipe. L'année suivante, elle est nommée au grade de cheffe de service où elle poursuit son travail. Après 17 ans de carrière au sein de la police municipale de Yerres, Stéphanie Landrieux se lance dans un nouveau projet : créer une police municipale de proximité et à l'écoute des habitants à Chevilly-Larue.



**LE DACETE  
FACE AU  
DÉCROCHAGE  
SCOLAIRE**

Afin de lutter contre le décrochage scolaire et d'éviter que les jeunes exclus de leur établissement ne soient livrés à eux-mêmes, le service Jeunesse a mis en place le Dispositif d'accompagnement des élèves temporairement exclus (DACETE). Il concerne les élèves exclus des collèges Jean Moulin et Liberté et du lycée Pauline Roland. Ceux-ci sont alors pris en charge par le SMJ pendant toute la durée de l'exclusion. Après une rencontre explicative avec le jeune et sa famille, un programme est mis en place. Il peut permettre à l'élève d'intégrer une structure comme la Maison pour tous, l'association Espoir, la Ferme du Saut du Loup, le commissariat de police ou la caserne des pompiers. Participant à diverses activités, il bénéficie en outre de moments d'échanges et de sensibilisation pour prendre conscience de ses actes. Le DACETE peut également faire office de porte d'entrée sur le service Jeunesse. Les matinées sont alors consacrées au travail scolaire et des temps d'information concernant l'orientation sont aussi à l'ordre du jour. Reposant sur l'engagement des élèves et de leurs familles, le DACETE aide ainsi à prévenir le décrochage scolaire et accompagne les élèves en difficulté tout en amorçant une réflexion sur leur avenir. ✨

de plainte » souligne Sylvie Blas. « Les personnes qui souhaitent rendre compte de faits graves et déposer plainte doivent prendre contact avec le commissariat de L'Hay-les-Roses ». Le poste de police municipale servira en outre aux objets trouvés et prendra en charge les dossiers liés aux chiens dangereux et aux dépôts d'ordures sauvages.

**L'abandon d'une mission  
régaliennne par l'État**

La création de ce service de police municipale intervient après une phase d'étude et de réflexion de plusieurs mois. Elle répond au recul progressif de l'État en matière de sécurité et de tranquillité publique. Dès les années 90, les reculs des gouvernements successifs dans les moyens alloués aux services publics en général, et notamment en matière de

police et de justice, se sont traduits par une réduction massive des effectifs de police. Phénomène qui s'est largement poursuivi dans les décennies suivantes. Les effectifs de la police nationale ont ainsi été divisés par plus de deux en l'espace de 20 ans sur notre circonscription, passant de 390 agents en 1995 à seulement 140 en 2016. Une réduction qui s'explique en partie par la fermeture du commissariat de Rungis. « Nous avons également subi la suppression des ilôtiers puis de la police de proximité qui assuraient les missions relatives à la tranquillité publique » rappelle Patrick Blas, maire-adjoint délégué à la Tranquillité et la sécurité publiques. C'est dans ce contexte que la ville a accueilli avec espoir l'annonce en 2017 de la création d'une police de sécurité du quotidien par l'actuel gouvernement. Convaincue de la nécessité absolue →

## CLSPD DES RÉUNIONS PAR SECTEUR

Le Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est un document signé conjointement par la commune, l'État et le Parquet. Axé autour de trois thématiques principales (actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance, violences intra-familiales et tranquillité publique), il fixe le cadre du partenariat qui unit tous les acteurs de la lutte contre la délinquance (services municipaux, éducation nationale, police nationale, bailleurs, travailleurs sociaux, etc). Pour la tranquillité publique, des comités sont organisés par quartier afin d'évoquer les problématiques propres à chaque secteur et de trouver des solutions adaptées. \*



La séance plénière du CLSPD réunit tous les acteurs de la lutte contre la délinquance afin de trouver les réponses adaptées à chaque problématique.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Les vacances sont des périodes propices aux cambriolages du fait de l'absence des habitants de leur logement. Face à ce fléau, vous pouvez signaler votre absence au poste de police de Chevilly-Larue ou au commissariat de L'Haÿ-les-Roses. Des patrouilles de surveillance quotidiennes seront alors effectuées par le service de police municipale.

**Commissariat de L'Haÿ-les-Roses, 18, avenue Jules Gravereaux (01 49 08 26 00).**

→ de ramener une présence policière de proximité et de dialogue, Chevilly-Larue avait posé sa candidature... sans être retenue. « *Si la sécurité est une mission régaliennne de l'État qui ne devrait pas être transférée aux communes, nous ne pouvons pas laisser un sentiment d'abandon s'installer* » abonde Stéphanie Daumin, la Maire. « *Les propos tenus par M<sup>me</sup> Laquière, sous-préfète du Val-de-Marne, déclarant en séance plénière du CLSPD que l'État n'avait plus les moyens d'assurer la tranquillité publique, ont été un tournant majeur dans notre réflexion* ».

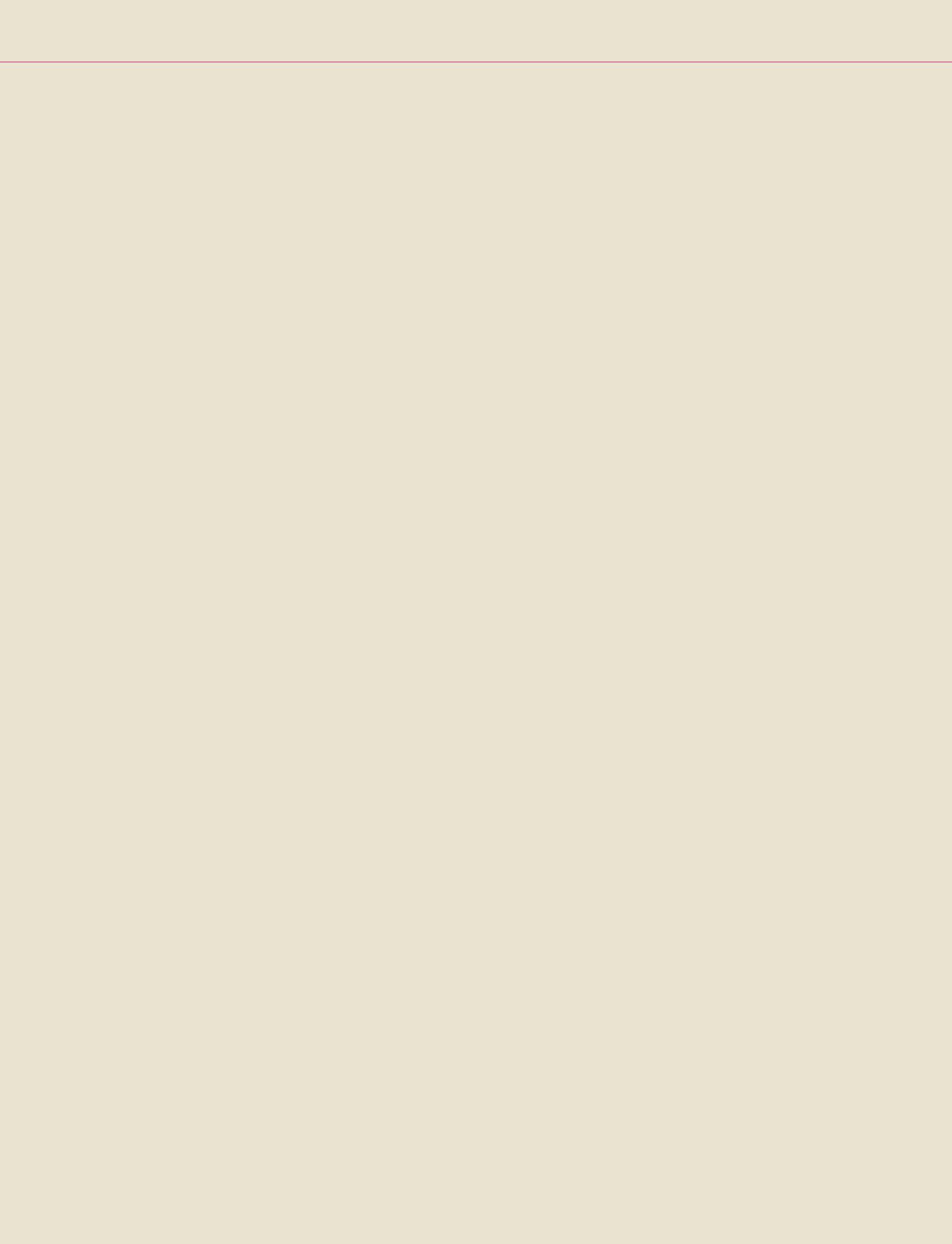
### Une étude de plusieurs mois

Pour parvenir à la décision de créer une police municipale, un groupe de travail pluraliste, composé de membres représentant les différentes tendances politiques présentes au Conseil municipal, s'est réuni afin d'élaborer un diagnostic de la situation et de dresser les

préconisations les plus adaptées. Les élus ont notamment visité plusieurs villes disposant d'une police municipale afin de mettre en place le service le plus adapté aux besoins de Chevilly-Larue. C'est également dans ce cadre que le commissaire de L'Haÿ-les-Roses et la responsable du service Tranquillité publique ont été auditionnés. Selon les professionnels, Chevilly-Larue n'est pas considérée comme un point difficile de la circonscription mais des poches de délinquance y sont présentes comme partout. La population fait face à un sentiment d'insécurité bien réel, alimenté par des inquiétudes sociales et sociétales. La création de ce service est donc une réponse appropriée et vient compléter les actions en faveur du vivre ensemble, de l'éducation, de la culture ou de la jeunesse. \*

*Hugo Derriennic*

**• Inauguration du poste de police le 14 octobre à 19h (1, avenue Franklin Roosevelt)**



Au Clos Saint-Michel,  
il est temps de  
défricher le potager  
pour repartir sur de  
nouvelles bases.

**Au détour  
d'une rue,  
il se peut  
que vous  
tombiez nez  
à nez avec  
de drôles  
de cultures.  
Les potagers  
en ville  
fleurissent  
dans les  
endroits  
les plus  
inattendus  
grâce à  
l'ingéniosité  
des  
habitants  
qui veulent  
cultiver leur  
jardin près  
de chez eux.**





Rue Petit Le Roy, Youssef et son potager de chantier.



Avenue Georges Brassens, on plante de l'aneth, du persil, de la coriandre, etc.

## Nature en ville

# À Chevilly-Larue, les potagers savent aussi se faire inattendus

**C'**EST GRÂCE à l'initiative "Jardinez, c'est gagné!", qui lui a permis de bénéficier de bons d'achats, que Kahina a pu investir, avec d'autres locataires, les jardinières mises à disposition par le service des Espaces verts en bas de son immeuble (dans le cadre d'une convention avec la ville). « *Nous qui habitons en appartement voulions aussi avoir la possibilité de jardiner* ». Pourtant, Kahina dit ne pas avoir la main verte. « *J'apprends des personnes avec qui je jardine. C'est devenu un plaisir de descendre avec mon arrosoir, de croquer dans mes tomates qui ont un autre goût* ». Récolter ses propres légumes est aussi une bonne façon de s'auto-sensibiliser à une alimentation plus saine. On est plus enclin à cuisiner et à consommer des légumes qu'on a plantés et vu mûrir. Des légumes que l'on voit de plus en plus pousser en ville, comme devant la vitrine du Pôle d'économie solidaire sur la place Nelson Mandela, ou dans certaines écoles possédant

leur propre potager pédagogique. Jardiner pour le plaisir en plus de la pédagogie, c'est ce qu'expérimente Aurélie, professeur de physique-chimie, au collège Jean-Moulin. Depuis cinq ans, un potager au sein du collège permet à ses élèves de profiter de neuf séances de jardinage au lieu d'être en classe. Une activité durant laquelle Fiona a découvert le bon usage de la grelinette, qui permet aussi de déguster des fraises des bois ou de faire connaissance avec les blettes. « *En plus d'une éducation au développement durable, jardiner valorise les élèves qui ne se sentent pas à l'aise dans le système scolaire* », souligne la professeure. « *Au moins on sait ce qu'il y a dedans, et c'est plus économique* », estime Élixa « *C'est important de savoir ce qu'on mange. Je préfère manger mes propres fruits et légumes* », renchérit Inès. Cultiver sain, sans pesticide, c'est aussi l'une des raisons de la conversion d'une poignée d'habitants de la résidence du Clos Saint-Michel au jardinage. « *J'essaie de développer ce jardin pour que ce soit beau, et que ça puisse se manger* »,

### Cultivons nos jardins

La Ferme du Saut du Loup souhaite proposer une initiative originale aux propriétaires de jardin qui n'ont pas le temps ou la volonté de le cultiver. Il s'agit d'inviter des habitants en attente de parcelles libres dans les jardins partagés gérés par la ville à venir cultiver, embellir et entretenir ces jardins délaissés. La récolte est alors partagée entre le propriétaire du jardin et le jardinier. À suivre...

raconte Johanna qui s'implique dans l'entretien du potager de 30m<sup>2</sup>. 7kg de fraises ont ainsi été récoltés cette année. Mais la palme du plus inattendu des potagers chevillais revient sans aucun doute aux ouvriers du chantier du métro qui ont déjà récolté salades, courgettes, piments, menthe, ou encore coquerets du Pérou, le long de la rue du Lieutenant Petit Le Roy. Un festival de couleurs que l'on doit à Youssef, l'ouvrier qui entretient ce petit bout de paradis en ville sur 50m en linéaire. Ces potagers urbains forment surtout des îlots de fraîcheur très précieux pour la biodiversité et permettent de lutter contre l'imperméabilisation des sols. Alors, à vos grelinettes ! ✨

Sylvia Maurice

# PROFIL!

L'auto-école,  
« je suis  
tombée dedans  
quand j'étais petite »  
dit Sandrine  
Denize- D'Amico.  
La sienne est  
ouverte depuis  
40 ans et s'est  
transmise d'une  
génération à l'autre.



---

Fille de Denise et Jacques Denize venus ouvrir en 1978 une auto-école au 51, boulevard Jean Mermoz, Sandrine Denize épouse D'Amico a grandi dans une famille où l'enseignement de la conduite, plus qu'une profession, était d'abord une véritable passion. Réputés et appréciés pour avoir insufflé avec enthousiasme la sécurité routière à bon nombre d'élèves du quartier, de la ville et des villes voisines, retraités en 2001, M. et M<sup>me</sup> Denize ont passé le flambeau à leur fille. Depuis, la flamme est toujours intense. Entretien par une équipe humaine et professionnelle, l'auto-école de La Croix du Sud est en 41 ans d'existence devenue une institution au carrefour de laquelle se croisent toutes les générations.

---

SANDRINE DENIZE-D'AMICO

## Au volant d'une auto-école conduite par des passionnés ...

**E**NCORE AU berceau, Sandrine dormait dans la salle de code de l'auto-école que ses parents dirigeaient à l'époque à Fresnes, ce qui lui vaut d'affirmer « *Je suis tombée dedans quand j'étais petite !* » Ce "dedans" là est l'univers d'un père et d'une mère passionnés par l'enjeu public qu'est la sécurité routière. « *Plus qu'une profession, l'enseigner dans les règles de l'art était pour eux avant tout une mission* », confie Sandrine qui dans ce contexte fut très tôt initiée au jeu des "1 000 bornes" et, à 4 ans, très inspirée pour commander au Père Noël une R5 rouge -miniature- même si elle aimait les poupées. En 1978, après avoir fait construire un pavillon au 51 du boulevard Jean Mermoz et ouvert dans la foulée leur nouvelle auto-école en rez-de-chaussée, M. et M<sup>me</sup> Denize quittent Fresnes et Sandrine entre à l'école Pasteur en maternelle. Au début de son activité, l'auto-école attire d'abord les habitants du quartier puis avec le temps ceux de la ville et de ses environs pour une simple raison : attentifs aux autres, M. et M<sup>me</sup> Denize mettent un nom sur les visages de leurs élèves, connaissent parfaitement leurs points forts et leurs faiblesses et savent, au code comme à la conduite, exactement où ils en sont. « *Les premiers*

*Chevillais ont appris à conduire avec mes parents au volant de Simca 1000 avant que ces dernières ne soient remplacées par des 4L* », se souvient Sandrine avant d'ajouter « *maintenant nous avons un parc de Clio 4* ». Alors qu'au fil du temps l'auto-école La Croix du Sud gagne en notoriété, de son côté Sandrine grandit, quitte Pasteur après la primaire puis entre au collège Liberté avant de rejoindre le lycée Maximilien Sorre à Cachan. En terminale G, option comptabilité, elle y rencontre l'homme de sa vie, celui avec lequel elle fait route aujourd'hui. Si à l'époque, notre adolescente poursuit un BTS en gestion informatique, son rêve est cependant d'être monitrice de conduite. Rêve qu'elle réalise en préparant un diplôme d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière après avoir mis fin en chemin, à une formation d'hôtesse de l'air. Reçue à l'examen en 1997, Sandrine rejoint l'auto-école de ses parents et travaille à leurs côtés durant quatre ans. Voyant combien leur fille s'épanouit tout comme eux dans la profession, M. et M<sup>me</sup> Denize, retraités en 2001, lui passent le relais et ce faisant Sandrine entraîne bientôt son conjoint dans l'aventure en l'incitant à suivre une formation de moniteur de conduite. « *Durant toute leur carrière, mes parents se*

*sont attachés à me transmettre leur savoir et leurs valeurs. Ils aimaient le contact humain et ont su développer en chacun de leurs élèves le sens de la prudence, les réflexes et la maîtrise de soi. Ensemble, ils donnaient à chacun toutes les cartes en main pour réussir l'examen du permis de conduire. Si de nos jours, d'aucuns cherchent via l'ubérisation de notre profession à acheter le permis, nous, et dans la lignée de mes parents, nous proposons aux candidats de suivre une véritable formation* ». Un enseignement plébiscité depuis 41 ans par les habitants du quartier et de la commune ; par tous ces jeunes Chevillais d'hier devenus à leur tour parents et qui aujourd'hui reviennent pousser les portes de l'auto-école pour y inscrire leurs enfants. Sandrine, elle-même maman de trois, dont un de 15 ans, n'a elle non plus pas vu le temps passer et avoue déjà enseigner la conduite accompagnée à la génération de son fils aîné ! Pour l'heure, dans les pas de M. et M<sup>me</sup> Denize et entourés d'une équipe de quatre moniteurs sur lesquels ils peuvent compter, Sandrine et son conjoint continuent de tisser des liens fidèles et intergénérationnels avec les Chevillais. Ce qui fait dire à Sandrine comme un aveu « *mes parents nous ont donné la force de travailler comme eux !* » \*

*Florence Bédouet*

**6**  
VITE  
LU !



### GRANDS FRISSONS GARANTIS

Halloween approche, c'est le retour du ciné-horreur au cinéma du théâtre André Malraux. Envie de jouer à vous faire peur et de vivre le grand frisson ? Samedi 12 octobre, la soirée sera glaçante au possible avec la projection de deux incontournables dans le genre film d'épouvante, *Scary Stories* d'André Overdal à 17h et *Ça chapitre 2* d'Andy Muschietti à 20h. Attention, certaines scènes peuvent choquer le public sensible (soirée pour tout public à partir de 12 ans). Entre les deux séances : ouverture du bar, quizz cinéma horrifique et concours de déguisements (goodies, affiches et places de cinéma à gagner).

• **Tarif : 4,50 € par film**

### COURS DE BATTERIE

Les cours de batterie de la Maison pour tous disposent encore de quelques places. Si cet instrument vous démange, sachez que les cours sont individuels (à partir de 16h).

• **Renseignements à la Maison pour tous 23, rue du Béarn (01 46 75 93 22).**

### EXPOSITION

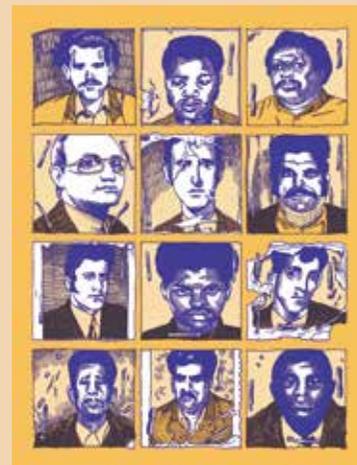
## UN MUSÉE ÉPHÉMÈRE AU FOYER ADEF

**Un musée éphémère témoignera de soixante ans d'existence au sein du foyer de travailleurs immigrés Adef avant sa destruction en janvier.**

**A**FIN DE témoigner d'un morceau d'histoire qui va bientôt s'effacer, le foyer Adef abritera, quelques semaines avant sa destruction et le relogement de ses résidents dans deux bâtiments neufs, un musée éphémère dédié à ceux qui y ont vécu. Ce sont soixante ans d'une histoire commune entre la France et ces travailleurs immigrés sur plusieurs générations qui seront racontés au cours d'une exposition composée de photos, de vidéos, d'objets rassemblés par l'association Le Vent se lève avec la collaboration des résidents. « *Certaines personnes ont*

*vécu là toute leur vie, une vie de travail. Avec la démolition du foyer, c'est un symbole social important qui disparaît, qui reste méconnu* », explique avec beaucoup d'émotion Hélène Labadie, coordinatrice du projet pour l'association Le Vent se lève. Inaugurée le 5 novembre, l'exposition sera rythmée par des visites guidées réalisées par les résidents du foyer, des projections et des performances artistiques. \* **S.M**

• **Inauguration de l'exposition "Vies migrantes, un musée éphémère" le 5 novembre à 18h au foyer Adef (300, avenue de Stalingrad).**



"Vies migrantes, un musée éphémère", une exposition à voir jusqu'au 14 janvier.

• **Exposition du 5 novembre au 14 janvier tous les mercredis et vendredis de 14h à 18h ou sur rendez-vous (01 77 35 94 36). Interventions artistiques les 5 et 29 novembre, 14 décembre, 11 et 14 janvier.**

### SEMAINE DU NUMÉRIQUE

## EXPLOREZ LA SCIENCE



La Moon d'Oscar Lhermitte.

**Et si la science n'avait plus de secret pour vous ? Du 26 octobre au 2 novembre la médiathèque se met à l'heure d'une semaine du numérique et la tête dans les étoiles.**

**R**ENCONTRER les animaux du passé, remodeler le paysage, voyager dans l'espace, voilà ce qui attend ceux qui pousseront la porte de la médiathèque lors de la semaine du numérique. Grâce

à des dispositifs de réalité virtuelle, il sera possible de remonter les traces des animaux géants disparus (samedi 26 octobre de 15h à 18h, à partir de 7 ans). Un bac à sable numérique permettra de faire l'expérience d'un paysage interactif en façonnant soi-même les reliefs de la terre grâce à la réalité augmentée (du 29 octobre au 2 novembre). Et c'est avec fascination qu'on pourra comprendre les phases de la lune et découvrir tous ses cratères et sa face cachée grâce à l'installation artistique *Moon* créée par Oscar Lhermitte et le studio Kudu (samedi 2 novembre, toute la journée). Des logiciels à disposition permettront à chacun d'explorer l'espace. Rendez-vous en partenariat avec le Conseil départemental, l'Exploradôme et l'association Savoir Apprendre. \* **G.K**



## Exposition

Basculez dans le monde de l'artiste Cécile Beau et son espace de cultures.

La nouvelle exposition de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur conjugue les enjeux de l'urgence climatique avec l'émerveillement que produit la nature dans sa capacité à grandir, produire des sons. Une expérience sensorielle à tenter jusqu'au 15 novembre.

## BASCULEMENT DES MONDES : QUAND LA NATURE SE RAPPELLE À NOUS

**T**RAVERSÉE par l'urgence cruciale des conséquences du réchauffement climatique sur la planète, la nouvelle exposition de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur *Basculement des mondes*, qui a lieu en ce moment, réunit cinq artistes plasticiens qui nous font appréhender le monde avec nos cinq sens, mais aussi nos souvenirs, nos émotions en proposant des moments de contemplation, d'exploration à la fois visuelle, sonore et tactile. La salle d'exposition est transformée en laboratoire, en espace de cultures, notamment grâce à la fontaine hépatique de Cécile Beau. Vous pourrez même y découvrir une pierre qui ronronne. Afin de rendre perceptible l'état de notre environnement en bouleversement, Karine Bonneval invite le public à "devenir plante" en expérimentant des "sculptures de posture" face à un film. À vous de monter sur des agrès et de vous mettre dans la même condition que la plante. Les artistes se sont servis d'approches scientifiques pour développer l'imaginaire de leurs œuvres. C'est le cas de Jérémy Gobé qui développe des artefacts en PLA (plastique biodégradable) jouant

sur l'analogie entre la dentelle et le corail, un élément en voie de disparition. L'artiste souhaite ainsi apporter une réponse au problème de la pollution des océans par les bouteilles en plastique. Ses bouteilles en PLA sont exposées à la médiathèque le temps de l'exposition. Un casque de réalité virtuelle vous plonge dans les fonds sous-marins pour observer les récifs coralliens menacés. Dans le même mouvement, en équilibre entre la fragilité et la puissance de la nature, Charlotte Charbonnel capte les fluides (brumes, nuées, ondes) et les sons pour les transformer en matière. Enfin pour ajouter l'extraordinaire au merveilleux, l'exposition a permis aux plus chanceux et aux plus curieux, au jour du vernissage, de déguster de la terre dans de magnifiques pièces en céramique noire réalisées par les élèves de la Maison des arts plastiques, lors d'une séance à la Maison du Conte. Des saveurs qu'assurément le public n'aurait jamais imaginé goûter un jour. ✨

*Sylvia Maurice*

**Exposition *Basculement des mondes* jusqu'au 15 novembre à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur (34, rue Henri Cretté - 01 56 34 08 37).**

## ON Y VA !

### AUTOUR DE BASCULEMENT DES MONDES À la Maison des arts plastiques

#### • Promenades autour des plantes

Jardinière plasticienne, Maylis Turtaut invite le public à rencontrer les plantes sauvages et urbaines samedi 12 octobre. "Balade des petits plaisirs" (à partir de 7 ans) à 15h, "Balade ethnobotanique" (public adulte) à 17h. Sur réservation au 01 56 34 08 37.

#### • Midi une expo

Visite de l'exposition en une ½ heure chrono. Vendredi 18 octobre à 12h. Tout public.

#### • Ateliers découverte

Ateliers d'arts plastiques autour des œuvres de l'exposition. Lundi 21 octobre de 14h à 17h, à partir de 10 ans. Mardi 22 octobre de 14h à 17h à partir de 7 ans. 6 € sur réservation au 01 56 34 08 37.

#### • Les Griottines

De 3 mois à 5 ans, partez pour une balade dans la nature. Samedi 9 novembre à 10h30. Sur réservation (01 45 60 19 90).

### À la Médiathèque Boris Vian

#### • Rencontre

Une rencontre animée par la commissaire d'exposition Pauline Lisowski avec Alice Audouin, fondatrice de l'association Art of Change, Jérémy Gobé, artiste, initiateur du projet *Corail Artefact*, et Anna Prugne, paysagiste. Mardi 5 novembre à 18h. Sur réservation au 01 56 34 08 37.

#### • *Corail Artefact* de Jérémy Gobé

Exposition de bouteilles en PLA pour sensibiliser à la préservation des récifs coralliens. Jusqu'au 15 novembre.

## LES ÂÎNÉS FONT LEURS TOILES

Les artistes seniors ouvrent les portes de leur atelier hebdomadaire de peinture et dessin du foyer Gabriel Chauvet. Deux années de travail sont présentées, dévoilant des œuvres aux sujets inspirés par des expositions récentes, des dessins mêlant diverses techniques graphiques ainsi que des tableaux personnels et originaux.

• **Vernissage lundi 7 octobre à 18h.**  
**Exposition jusqu'au 17 octobre (tous les jours de 10h à 17h, fermé le 13 octobre).**

## ON BRADE LES LIVRES

La médiathèque propose une vente à petits prix des livres retirés de ses collections : romans, BD, albums jeunesse, guides, documentaires ... à chacun de trouver son bonheur.

• **Samedi 5 octobre de 10h à 18h à la médiathèque.**

## DEVENEZ BOTANISTE

Qu'est-ce qu'être botaniste aujourd'hui ? Quelle est l'importance d'un herbier pour la recherche en biologie végétale ? Découvrez-le en écoutant deux passionnés parler de leur métier. Jeudi 17 octobre à 18h, la médiathèque propose une découverte du livre *Botaniste*, à lire comme un roman d'aventures, et une rencontre avec ses auteurs Marc Jeanson, directeur de l'herbier du Muséum national d'Histoire naturelle de Paris, et Charlotte Fauve, ingénieure-paysagiste.

• **Entrée libre.**

# RENTRÉE LITTÉRAIRE : COUPS DE CŒUR DES BIBLIOTHÉCAIRES

**542 livres édités à l'occasion de la Rentrée Littéraire ! Parmi les titres acquis par la médiathèque, voici ceux qui ont retenu l'attention de l'équipe Espace adultes.**



## LE BAL DES FOLLES

Hospice de la Salpêtrière, fin XIX<sup>e</sup> siècle : chaque année, le Tout-Paris vient s'encanailler au "bal des folles" en compagnie des femmes internées. Il s'agit d'une expérimentation du D<sup>r</sup> Charcot, désireux de faire de ces malades des femmes comme les autres. Parmi elles, Eugénie,

Louise et Geneviève, trois femmes aux destins brisés. Une époque où la société enfermait des femmes jugées dérangeantes ...

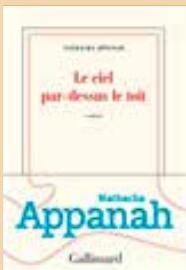
DE **VICTORIA MAS**, ÉD. ALBIN MICHEL



## PETIT FRÈRE

Le narrateur raconte le décès de son frère, mort par overdose. Il cherche à comprendre pourquoi ce jeune frère beau et intelligent va peu à peu se perdre dans l'enfer de toutes sortes d'addictions. Il évoque leur histoire familiale, leur enfance où les conflits étaient quotidiens en raison du caractère violent et dépressif de son frère. Un témoignage poignant empreint de culpabilité. Un livre fort.

D'**ALEXANDRE SEURAT**, ÉD. DU ROUERGUE



## LE CIEL PAR-DESSUS LE TOIT

Avec son dernier roman, *Le ciel par-dessus le toit*, Natacha Appanah nous dresse, tout en délicatesse, le portrait d'une famille à la dérive dans un environnement où la tendresse n'a pas sa place. Nous suivons trois personnages solitaires qui

essaient de sortir de leur prison intérieure dans un monde qui ne leur fait pas de cadeau.

Un roman éblouissant !

DE **NATACHA APPANAH**, ÉD. GALLIMARD

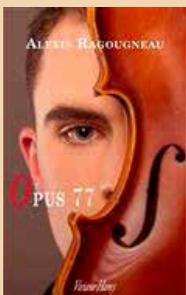


## UN MONDE SANS RIVAGE

Été 1930, sur une île reculée de l'archipel norvégien, une exceptionnelle fonte des glaces dévoile des corps et les restes d'un campement de fortune. Ainsi se résout un mystère : la disparition de trois scientifiques déterminés à atteindre le pôle Nord en ballon en 1897 ! À partir de photographies noir et blanc

et du journal de bord de l'expédition retrouvés sur les lieux, l'auteure imagine l'envol et l'errance de ces trois hommes. Poétique et passionnant !

DE **HÉLÈNE GAUDY**, ÉD. ACTES SUD



## OPUS 77

Le portrait d'une famille de musiciens, les Claessens, étouffée sous le poids des apparences et des non-dits. Un roman captivant, construit autour des cinq mouvements de l'Opus 77 de Chostakovitch. L'auteur, en véritable mélomane, nous fait entrer avec brio dans l'univers de la musique classique, tout en nous le rendant accessible. À découvrir !

D'**ALEXIS RAGOUGNEAU**, ÉD. VIVIANE HAMY



## UNE BÊTE AU PARADIS

Cécile Coulon nous plonge dans l'attachement aussi passionnel que destructeur d'une grand-mère et de sa petite-fille pour les seules choses qu'elles possèdent : leur terre et leur ferme "Paradis". Un huis-clos intense, fiévreux, envoûtant qui vous emportera. Un roman de passions pour un homme, une terre, une ferme...

Un gros coup de cœur de cette rentrée littéraire !

DE **CÉCILE COULON**, ÉD. L'ICONOCLASTE

# L'ÉVACUATION D'ENFANTS CHEVILLAIS À BINAS (LOIR-ET-CHER) EN 1939 ET 1940

Fin août 1939 et le 13 mai 1940, des écoliers chevillais sont évacués à Binas (Loir-et-Cher) par la direction de l'enseignement de la Seine, certains ne revenant qu'en fin juillet 1940.

À L'APPROCHE de la guerre, au début de 1939, le département de la Seine prépare dans le cadre de la défense passive un plan d'évacuation des enfants de moins de 14 ans pour les mettre à l'abri des bombardements éventuels de la région parisienne. Les parents sont invités par questionnaire du 13 mars à indiquer le mode d'évacuation éventuelle de leurs enfants en province, par leurs soins dans leurs familles ou par l'administration en séjour en colonie scolaire organisé par la direction de l'enseignement de la Seine. Le plan d'évacuation est adopté le 17 mars. Devant l'imminence de l'entrée en guerre (qui aura lieu le 3 septembre), l'évacuation "administrative" d'écoliers de la Seine est effectuée les 30 et 31 août. Sur les 429 écoliers présents à l'école de Chevilly-Larue en juillet 1939, 60 prennent ainsi le train à Paris pour Blois et sont accueillis dans le Loir-et-Cher à Binas, où ils sont scolarisés à la rentrée scolaire. Clémentine Marie, femme de service des écoles, est détachée par la mairie de Chevilly-Larue à Binas pour s'occuper de l'entretien et de la nourriture des enfants. Le calme de la "drôle de guerre" incite bien des parents à récupérer leurs enfants. Fin novembre, seuls 20 écoliers sont restés à Binas. En prévision de la fin inévitable de cette période d'inaction militaire, les maires de la Seine doivent fournir mi-avril 1940 des informations en vue de la nouvelle évacuation d'enfants à venir : sur les 273 écoliers présents alors à Chevilly-Larue, 95 pourraient

être évacués par leurs familles et 22 sont inscrits pour une évacuation administrative. L'offensive allemande étant déclenchée le 10 mai, les 22 enfants prévus, âgés de 6 à 14 ans, prennent le train à Paris pour Blois le 13 mai. 15 d'entre eux rejoignent la vingtaine d'enfants restés à Binas et 7 sont en placement familial aux environs, à La Bosse. À Binas, les enfants, leurs deux institutrices, M<sup>me</sup> Gaillard, cheffe du groupe, et M<sup>me</sup> Tufféry, ainsi que M<sup>me</sup> Marie sont logés dans la grande villa "La Rose", avec à l'étage la chambre dortoir des garçons et celle des filles. Marie-Christine, à l'époque âgée de 9 ans, se rappelle avoir aidé à enlever les doryphores dans les champs de pommes de terre. Comme Paul et Micheline, ses anciens camarades, elle garde aussi des souvenirs vivaces des 5 jours difficiles passés du 17 au 21 juin sur les routes de l'exode sur lesquelles le groupe s'est jeté à l'approche des troupes allemandes : marches fatigantes à pied avec leurs bagages dans la cohue en se reposant à tour de rôle dans l'auto de M<sup>me</sup> Tufféry ; affolement lors du passage d'avions ennemis obligeant à se cacher dans les fossés dans la peur du mitraillage ; nuits dans la paille dans des granges ; difficultés à se ravitailler en nourriture et en boisson ; bousculade pour traverser la Loire à Beaugency avec la peur que le pont saute au moment de leur passage ; angoisse faisant serrer les enfants les uns contre les autres quand un avion mitraille la grange où ils sont abrités, faisant tomber des éclats de tuiles autour d'eux ... L'armée allemande



André et Marie Tufféry, instituteurs chevillais. Marie est à Binas avec leurs deux filles, Marie-Christine et Jeanne, de mi-mai à fin juillet 1940. Elles n'apprennent qu'au printemps 1941 le décès d'André, mobilisé, tué le 8 juin 1940 près de Rouen. (Coll° : famille Tufféry)



Vue de la villa "La Rose" à Binas vers 1950.

atteignant Beaugency le 19 juin, le groupe revient fatigué et affamé à Binas le 21 juin (veille de l'armistice) et trouve la villa "La Rose" pillée et salie. Le 5 juillet, M<sup>me</sup> Gaillard écrit à Chevilly-Larue pour informer que les enfants se sont bien remis de leurs émotions de l'exode et qu'ils ont hâte de retrouver leurs familles. Quelques parents viennent chercher leurs enfants, mais il en reste encore 29 à Binas, désormais occupé par les Allemands, quand M<sup>me</sup> Gaillard et M<sup>me</sup> Marie écrivent les 22 et 24 juillet au maire pour organiser le retour collectif du groupe. La prolongation de leur séjour est en effet rendue dangereuse du fait de l'occupation allemande (un cantonnement allemand se trouvait à Binas, quelques officiers logeant même dans la villa "La Rose"). Les enfants ont bientôt la joie de retrouver leurs familles à Chevilly-Larue, certains au bout de près de 11 mois de séparation. Une joie évidemment tempérée par la longue occupation qui commence ... \*

*Marc Ellenberger,  
archiviste municipal honoraire*

## REPRISE DE VOLANT POUR LE BADMINTON

La saison a repris pour les amateurs de raquette et de volant de l'Élan badminton. N'hésitez pas à vous renseigner et à vous inscrire pour pratiquer cette discipline dans une ambiance conviviale. Les cours pour les moins de 16 ans ont lieu au gymnase Lilian Thuram les mardis et jeudis de 19h à 20h15 et sont suivis des cours pour adultes de 20h30 à 22h30. Adultes et jeunes accompagnés peuvent aussi se retrouver pour des matchs le dimanche de 9h à 12h au gymnase Dericbourg.

• Pour plus de renseignements, contactez David au 06 80 48 60 97 ou par mail : [president.eclbad94@gmail.com](mailto:president.eclbad94@gmail.com).

## ELHAN FERNANDES, VAINQUEUR À DOMICILE

L'Union Master Tour, tournoi de tennis organisé pour la première fois par l'Élan à Chevilly-Larue, a rassemblé plus de 200 joueurs venus de la France entière dans notre ville du 23 au 30 août. Un bel événement pour le tennis qui a souri à Elhan Fernandes, vainqueur du Master chez les 15/16 ans. « Elhan commence bien sa saison avec cette victoire » le félicite son entraîneur Georges Bell. « Il accumule de précieux points et de la confiance ». Bravo au jeune champion.



Abgué Barakaou avec les U13 après leur qualification au niveau régional l'an dernier.

## BASKET

### UNE PAGE SE TOURNE

**Entraîneur au sein de la section basket de l'Élan pendant quatre ans, Abgué Barakaou quitte le club après une magnifique aventure humaine et sportive.**

« J'EN VAIS avec plein de beaux souvenirs. L'an dernier, la qualification des U13 au niveau régional pour la première fois de l'histoire du club a été un grand moment

de joie et d'émotion. Il y a aussi eu la finale départementale des U20 après un très beau parcours ». Quand Abgué Barakaou retrace son parcours à l'Élan basket, il évoque

## ATHLÉTISME

### PRÉPAREZ-VOUS POUR L'ÉKIDEN

**La section athlétisme propose aux Chevillais de participer à une course en relais et prévoit des entraînements réguliers adaptés au niveau de chacun.**



La section athlétisme de l'Élan vous invite à préparer l'Ékiden, une course en relais, grâce à des séances d'entraînement hebdomadaires.

VOUS AVEZ entre 15 et 65 ans et vous souhaitez vous tester sur une

course à pied. Quel que soit votre niveau, la section athlétisme de l'Élan vous invite

également les rencontres, la "famille" qu'il s'est créée et les amis avec qui il restera en contact.

C'est en 2015 que l'ancien joueur professionnel démarre sa carrière d'entraîneur à Chevilly-Larue. Tout en passant ses diplômes, il s'occupe des différentes catégories d'âges de la section et transmet sa passion aux jeunes basketteurs. « Abgué nous a apporté l'exigence du haut niveau » salue Lionel Goussard, président de l'Élan basket. « En plus de ses compétences techniques, il a un vrai sens de la pédagogie et du relationnel et a accompagné nos jeunes dans leur progression pendant quatre ans ».

L'entraîneur va poursuivre son aventure dans le club de Chartres où il sera chargé du centre de formation. Pendant ce temps, l'Élan a déjà prévu la relève en la personne de Pascal Portecop, un technicien d'expérience qui s'est notamment occupé de la sélection du Val-de-Marne. \* H.D

à participer à l'Ékiden de Paris le 3 novembre prochain. Cette compétition mixte et conviviale rassemble des milliers de participants pour un marathon disputé en relais. Les équipes sont composées de 6 coureurs qui se partagent les 42,195km à parcourir (5 km, 10 km, 5 km, 10 km, 5 km et 7,195 km). Afin d'arriver dans les meilleures conditions le jour J, le club vous propose des entraînements sur piste au parc des sports les mardis et jeudis de 18h45 à 20h15 et au parc de Sceaux le dimanche de 10h à 11h30. « L'entraîneur adapte ses séances en fonction du niveau, des envies et des objectifs de chacun » souligne Cyrille Prenat, secrétaire au sein de la section athlétisme. « C'est important pour appréhender la course, recevoir les bons conseils et ainsi prévenir les risques de blessure ». Le rendez-vous est pris ! \* H.D



### Gymnastique volontaire

L'activité cross training se déroule au gymnase Liberté avec du matériel adapté pour solliciter les différentes zones du corps.

La section gym volontaire de l'Élan propose des activités sportives variées à destination d'un public large : gym pour les enfants, gym active, zumba, cross training ou pilates. Autant de possibilités de se dépenser à son rythme et de se remettre en forme.

## DES EXERCICES PHYSIQUES ADAPTÉS À TOUS

« **R**ESTEZ BIEN droits, bien gainés et prenez le temps de récupérer si vous en ressentez le besoin ». Ils sont une vingtaine, hommes et femmes de tous âges, à suivre les consignes de Marielle qui anime la séance de cross training. Après un échauffement d'une dizaine de minutes, les participants s'essaient à différents ateliers pour travailler le cardio et la musculature grâce à du matériel (cordes, poids, élastiques, etc). « C'est un entraînement complet qui sollicite toutes les zones du corps et un bon défouloir » estiment Lina et Mélanie, deux amies qui pratiquent le cross training pour la troisième année. Pour Catherine, qui s'essaie à un exercice de gainage avec un élastique, « les mouvements sont adaptés à tous les niveaux et il y a une véritable attention sur les risques de blessure ». Chacun travaille à son rythme et selon l'intensité qui lui convient. Élève en filière STAPS, Manon participe à son premier cours. « C'est vraiment un bon entraînement

en complément des autres sports que je pratique et cela va m'aider à développer mon cardio » témoigne-t-elle.

### Un large panel d'activités

La section gym volontaire propose bien d'autres activités à ses adhérents. Gym douce, pilates, fitness, zumba ; il y en a pour tous les goûts et pour tous les niveaux. « L'objectif est d'assurer un entretien physique et un renforcement musculaire en fonction des envies de chacun » résume Françoise Fréchault, présidente de la section. « Les cours collectifs se déroulent dans une ambiance conviviale. Nous organisons d'ailleurs plusieurs événements sportifs au cours de l'année ainsi qu'une randonnée pour rassembler tout le monde et créer du lien ». Le club met également en place des séances de gym à destination des enfants de 3 à 7 ans. Un éveil sportif ludique qui permet de développer les capacités motrices dès le plus jeune âge. ✨ **Hugo Derriennic**



### LADY BODY BOXING, UNE ACTIVITÉ INTENSE SANS CONFRONTATION

Les cours de lady body boxing ont repris depuis le mois de septembre. Cette discipline exclusivement féminine, proposée par le club CKT 94, associe des mouvements de boxe sans contact à des exercices de fitness et de crossfit. « Ce sont des séances intenses pour faire monter le cardio avec une initiation aux techniques de boxe, mais sans la crainte d'un mauvais coup » explique Lisa Saada qui encadre l'activité. « Les exercices sont adaptés à notre public féminin, à leurs objectifs de musculation et aux différents profils ». Les initiées se retrouvent tous les dimanches matins au gymnase Marcel Paul de 10h30 à 12h. À partir du mois de janvier, une séance supplémentaire sera mise en place une semaine sur deux le mercredi ou le samedi.

• **N'hésitez pas à contacter Lisa (06 22 12 27 85) pour vous renseigner et vous inscrire.**

# Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

**NORA LAMRAOUI-BOUDON • 1<sup>ère</sup> maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires**

## Grenelle des violences conjugales : quand la communication remplace l'action



**Depuis le début de l'année, 109 femmes sont mortes sous les coups de leur (ex-)conjoint.** Parmi elles, combien avaient demandé l'aide de la police, mais ont été renvoyées chez leur bourreau, faute de formation des agents, qui ne trouvent pas de solution ?

Éradiquer les violences faites aux femmes et les féminicides nécessite un grand plan national pour la prise en charge des victimes, la formation des agents de police et personnels de santé, ou encore la création de logements dédiés ... C'est une question de volonté politique.

Mais à l'heure où Emmanuel Macron démantèle l'hôpital public et notre système de logement, à l'heure où il ratiboise la police et la justice, et où l'on consacre à peine 0,01% du budget de l'État pour la lutte contre les violences faites aux femmes, où est donc la "grande cause" nationale du quinquennat ?

Le Grenelle des "violences conjugales" ne servirait-il qu'à masquer l'inertie et le manque de moyens sous une avalanche de communication ? Ce n'est pas en débloquent la somme dérisoire de 5 millions d'€ pour créer 1 000 places d'hébergement, alors qu'il manque plus d'1 milliard d'€, que le gouvernement règlera le problème.

Lors de nos permanences d'élus à Chevilly-Larue, nous recevons fréquemment des femmes victimes de violences. Nous les écoutons, les orientons et les épaulons, jusqu'à les accompagner dans leurs démarches.

À notre niveau, les permanences juridiques et psychologiques gratuites que nous avons mises en place sont utiles, tout comme les différentes actions de sensibilisation et de formation. Mais cela se heurte bien souvent au manque de moyens et de formation de la police et de la justice.

À présent, nous attendons donc autre chose du gouvernement que des coups de com'. C'est une urgence, pour changer les choses et les mentalités. ✨

**MICHEL BENNETEAU DE LA PRAIRIE, ANDRÉ DELUCHAT, MURIELLE DESMET, HADI ISSAHNANE, DOMINIQUE LO FARO, FRÉDÉRIC SANS, NATHALIE TCHENQUELA-GRYMONPREZ, • élu(e)s du groupe La France Insoumise**

## Tous concernés par le référendum d'initiative partagée



**Notre ville est directement confrontée au devenir du groupe ADP (Aéroports de Paris).** Vous le savez Emmanuel Macron et son parti LREM veulent privatiser cette entreprise. L'enjeu est important car il

pose des questions essentielles qui nous concernent toutes et tous directement ou indirectement. ADP est un outil primordial de la politique économique et de la sécurité intérieure et joue un rôle stratégique dans notre pays. Elle constitue une frontière aérienne et verse la bagatelle de 200 millions de dividendes à l'État chaque année. ADP est au carrefour des grands enjeux climatiques, environnementaux et économiques, étant un des principaux employeurs de la région et disposant de 6600 hectares de

foncier. Cette entreprise est aussi stratégique dans l'évolution de nos territoires et de ses populations. Livrer l'entreprise au privé c'est faire fi de tous ces éléments structurants livrés à la finance dont le profit est son unique boussole. La vente à la découpe du patrimoine national engraisse les sociétés privées, comme c'est le cas de la concession des autoroutes ou la vente de l'aéroport de Toulouse Blagnac à un groupe chinois qui le revend en engrangeant plus de 50% de plus-value. Les enjeux sont majeurs. Le peuple souverain doit décider. Les parlementaires d'opposition de gauche comme de droite ont obtenu que soit enclenchée la procédure d'un référendum d'initiative partagée qui doit recueillir 4,7 millions d'électeurs avant le 20 mars 2020. Aucun président et aucun pouvoir politique ne peuvent s'arroger le droit de décider seuls. C'est aux citoyens de se prononcer. Venez nombreux signer sur Internet lors de nos différents rendez-vous que vous trouverez sur notre page Facebook. À bientôt. ✨

**HERMINE RIGAUD ET JOSEPH RAMIASA • élus du groupe Socialistes unitaires**

## Des aidants mieux reconnus



**Le Conseil départemental organise le 18 octobre 2019 la 5<sup>e</sup> édition du salon des aidants** à la Maison du handball, 1, rue Daniel Costantini à Créteil.

Ce salon est dédié aux particuliers et professionnels qui viennent en aide au quotidien aux personnes (adultes et enfants)

qui sont fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap.

Longtemps ignorés, les aidants ont le plus souvent évolué dans l'intimité de la sphère familiale avec pour conséquence des parcours professionnels interrompus, des absences, des difficultés à concilier vie familiale et professionnelle, et ce jusqu'au

bout de l'épuisement. Ces conséquences ont entraîné une prise en compte et une reconnaissance du rôle de l'aidant traduite dans la loi ASV (Adaptation de la société au vieillissement) qui a introduit pour la première fois un droit au répit pour les aidants. C'est dans ce cadre que le Conseil départemental organise le salon des aidants afin de leur permettre d'avoir accès aux informations. Ce salon est articulé autour de quatre univers : vos droits et démarches administratives, lieux de vie, prévention santé et épanouissement personnel, réseaux et entraide.

De nombreux ateliers et animations sont aussi organisés et vous permettront de trouver des solutions ou de rencontrer des partenaires ou encore des structures d'aide aux aidants. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter [salon-des-aidants@valdemarne.fr](mailto:salon-des-aidants@valdemarne.fr) ou 3994. ✨

## Pesticides : faisons-nous entendre !



**Alors que des maires ont pris des arrêtés interdisant les pesticides à moins de 150 mètres des habitations** (saluons la décision courageuse de Daniel Cueff, le maire de Langouët), le gouvernement a annoncé une consultation pour réguler l'épandage des pesticides de synthèse. Une proposition qui

ne vient pas d'un pseudo virage écologiste du gouvernement, mais de l'annulation par le Conseil d'État de l'arrêté « pesticides », jugé insuffisamment protecteur de la santé et de l'environnement. Pour le moment, le ministre de l'agriculture annonce une distance minimale de 5 à 10 mètres qui ne repose sur aucun critère scientifique

et ne protégera en rien les riverains des risques de cancers et autres maladies liées aux contacts de ces produits phytopharmaceutiques. Suite à cette annonce du ministre, les lobbys des pesticides, quant à eux, se réjouissent. C'est grâce à la mobilisation des maires que le gouvernement est contraint d'agir, certes à reculons. Il s'agira, pour les défenseurs du vivant, d'amplifier la mobilisation. Redonnons le pouvoir aux citoyens sur un sujet, qui de près ou de loin, nous touche tous. Alors que, selon un sondage, réalisé par l'IFOP en août 2019, 96 % des personnes interrogées soutiennent l'initiative des maires protecteurs, le gouvernement doit entendre l'urgence et enfin agir concrètement pour protéger la santé de nos concitoyens. Il est grand temps de développer une agriculture respectueuse de la nature et du vivant ; elle existe, mais elle doit être soutenue financièrement par nos dirigeants. ✨

SOPHIE NASSER • conseillère municipale, élue du groupe des Non-inscrits et Citoyens

## Grippe saisonnière



**Il y a un an, je vous expliquais que, dans certains départements tests**, la Haute Autorité de Santé avait autorisé les pharmaciens à pratiquer la vaccination contre la grippe sans passer par le médecin.

Alors, cela a-t-il amélioré le taux de couverture vaccinale dans ces départements ? J'ai cherché s'il y avait des statistiques réalisées sur l'année dernière. N'en trouvant pas, je demande l'information à un infectiologue, lequel me confirme l'absence de chiffres actuellement. Donc il n'y a pas encore de résultats pour la vaccination 2018-19, seulement pour la vaccination 2017-18. La couverture vaccinale reste faible (augmentation de 0,1% dans les départements tests) : la moyenne nationale est de 45,6% alors que les objectifs

fixés par les autorités sanitaires sont de 75%. On en est très loin.

En plus de la population générale, on incite aussi le personnel soignant ainsi que le personnel navigant à se faire vacciner pour éviter la transmission des virus, ses conséquences sur la santé, notamment pour les personnes fragiles, et aussi l'absentéisme lié à la maladie.

La campagne de vaccination commencera le 15 octobre 2019. Avec le bon de retrait que vous allez recevoir de la Sécurité Sociale ou que vous demanderez à votre médecin, vous pouvez retirer votre vaccin en pharmacie. Qui peut vous vacciner ? Le médecin bien sûr, les sages-femmes pour les femmes enceintes et l'entourage du nourrisson, les infirmiers et maintenant les pharmaciens volontaires.

Se vacciner est un acte de Santé Publique voire un acte de civisme. ✨

LILIANE PONOTCHEVNY, BEVERLY ZEHIA, MICHEL PIERRE, BÉRANGÈRE DURÈGNE DE LAUNAGUET • élu(e)s du groupe Les Républicains - UDI - Divers droite

## Réforme universelle des retraites



**Deux ans d'artifices et d'effets de manche, deux ans d'annonces, pour en arriver à cela** : une réforme enlisée, des "préconisations" qui n'engagent

personne, un recul parfaitement prévisible du Premier ministre sur les régimes spéciaux dont les bénéficiaires font pourtant déjà grève, mais aussi la descente dans la rue massive des avocats et des professions libérales le 16 septembre : une cacophonie gigantesque à l'échelle du pays tout entier.

Côté "public", les régimes spéciaux ne seraient pas touchés, comme l'a déclaré Édouard Philippe le 12 septembre !

Côté "privé", les régimes, y compris ceux des complémentaires, fusionneraient au sein d'un

ensemble étatisé et centralisé. Or, l'expérience montre que l'État est un piètre gestionnaire. Ce serait la fin de l'autonomie des régimes des professions libérales et des avocats, désormais soumis à la même servitude que les régimes complémentaires du privé (pour les avocats, le taux passerait de 14 % à 28 % et la pension baisserait de 30 %). En outre, l'État ferait main basse sur les réserves, constituées grâce à une gestion saine !

Par ailleurs, l'intérêt du régime à points, qui laisse aux affiliés une certaine liberté de choix quant au moment de leur départ à la retraite, pourrait être remis en cause par le maintien d'une durée de cotisation, solution à laquelle Emmanuel Macron est favorable.

Mais les pigeons de ce nouveau tour de bonneteau gouvernemental ne sont pas dupes. Il n'est pas difficile de deviner qui fera, une fois de plus, les frais de la réforme.

« Travailler plus pour gagner plus » pourrait devenir « travailler plus pour gagner moins » ! ✨

YACINE LADJICI • conseiller municipal, Faisons avancer Chevilly-Larue

## Place au débat !



**Chevilly-Larue va rentrer dans une phase particulièrement intéressante.** Celle de la campagne électorale des élections municipales des 15 et 22 mars 2020.

Plusieurs équipes viendront à votre rencontre pour dialoguer et vous présenter leurs propositions pour notre commune.

Cette période permettra à chaque Chevillais(e) de confronter les différents projets pour se prononcer le moment venu pour

l'équipe qui portera le mieux nos aspirations collectives.

Toutes les équipes en lice auront un défi majeur : offrir aux Chevillais(e)s une campagne de qualité, tournée vers l'avenir.

Une bonne campagne incitera sans doute les Chevillais à participer pleinement au débat que nous espérons riche et apaisé.

Nous le savons désormais depuis début septembre : la Maire sortante de Chevilly-Larue est candidate à sa réélection. Elle est d'ailleurs le premier maire de tout le Val-de-Marne à partir officiellement en campagne à six mois du scrutin.

Cette annonce aussi prématurée interroge beaucoup. Habituellement les maires sortants prennent le temps de finir le travail et leurs engagements de mandature avant de partir en campagne. Ils se déclarent en général moins de trois mois avant le premier tour de l'élection municipale.

Vous savez ce que nous pensons de la gestion de notre municipalité et de l'action de la majorité municipale. Nous aurons longuement le temps d'y revenir dans les mois à venir. Nous souhaitons tout de même bon courage à la Maire sortante pour sa campagne électorale et lui adressons un salut républicain.

Que le meilleur projet pour Chevilly-Larue l'emporte ! ✨

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

**Dimanche 13 octobre**

**Pharmacie du centre Charcot**  
10, rue du Dr Charcot  
Fresnes  
01 46 60 05 65

**Dimanche 20 octobre**

**Pharmacie Bourdier**  
209, avenue Flouquet  
L'Hay-les-Roses  
01 49 73 87 36

**Dimanche 27 octobre**

**Pharmacie Deschamps**  
CC de la Croix du Sud  
Chevilly-Larue  
01 45 47 80 05

**Vendredi 1<sup>er</sup> novembre**

**Pharmacie Berdugo**  
CC Carrefour  
81, avenue du Général de Gaulle  
L'Hay-les-Roses  
01 46 65 85 18

**Dimanche 3 novembre**

**Pharmacie Rabarison**  
129, bis avenue de la République  
Villejuif  
01 47 26 64 14

**Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :** [www.ville-chevilly-larue.fr/](http://www.ville-chevilly-larue.fr/)  
> vos démarches et services > santé et handicap

**PERMANENCES ZFE**

Vous devez changer de véhicule, vous êtes en difficulté, vous souhaitez être accompagnés dans vos démarches pour connaître les dispositifs d'aide à l'achat d'un véhicule propre ? La ville a mis en place des permanences.

**Mardi et mercredi après-midi, samedi matin de 9h à 12h au Relais-énergie 13, rue Édith Piaf (01 5 60 19 50 agenda21@ville-chevilly-larue.fr). Sur rendez-vous.**



**PERMANENCES SAMEDI 19 OCTOBRE DE 9H À 12H**

ÉTAT CIVIL

Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2019

**Naissances**

- Naïa Alves Da Cruz
- Aksel Belbessai
- Eydel Bensegnor
- Anaïs Carabias
- Louanne Chiofalo
- Audrey Emerah
- Alayna Emerah
- Arielle Emerah
- Jade Foulon
- Lucas Hibon
- Mayssaâ Khouaj
- Beatriz Moreira
- Anes Ouadi
- Tahany Ouar Percheron
- Tibo Paureau
- Oléna Praëne
- Amina Sarr
- Ninon Stephant
- Kenan Tevi-Benissan
- Jade Verrey

**Mariages**

- Kati Lupp et Steven Lambertrayar
- Sandra Milius et Romain Duval
- Ruphine Ollé Nna et Barnabé Zibi Fils
- Ikram Tantaoui et Yannis Zerdoum
- Marie-Christine Gilardin et Max Sunther

**Décès**

- Michel Barré
- Guillaume Bellanger
- Robert Churin
- Marcel Combe
- El Mostafa Ghalsi
- Gérard Grosse
- Maria Hudec Veuve Serre
- Louis Kergourlay
- Stéphane Lafon
- Jeannine Linotte
- Jocelyne Meyer
- Carmela Pacitti Veuve Phalippou
- Michel Perrin
- René Poirier
- Michel Poirson
- Guy Poulin
- Mohamed Sellami

**HÔTEL DE VILLE**

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE  
01 45 60 18 00  
\* **lundi, mercredi et jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h30**  
\* **mardi de 13h30 à 18h30**  
\* **vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h**  
\* **samedi de 8h45 à 12h pour les services municipaux de l'État civil/ Élections, de l'Action sociale et de l'Enfance.**

**PERMANENCES IMPÔTS**

Sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h15 et les mardis et jeudis de 8h45 à 12h.  
CENTRE DES IMPÔTS - 4, RUE DISPAN À L'HAY-LES-ROSES - 01 49 08 88 03

**PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE**

Prenez rendez-vous afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités.  
3, RUE DU BÉARN - AU 01 41 80 18 95

**UN AVOCAT À VOTRE ÉCOUTE**

Deux avocats assurent sans rendez-vous des consultations gratuites pour les Chevillais en mairie les trois premiers samedis du mois de 9h à 10h (excepté pendant les vacances scolaires).  
88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE - RENSEIGNEMENTS 01 45 60 18 00

**PERMANENCES DU CIDFF**

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES  
Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès aux droits des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences.  
ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

**PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES**

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matins.  
07 77 79 54 60 (24h/24h - 7J/7J)

**ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE**

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi.  
ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

**L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE**

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale.  
ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

**LE CLIC VOUS REÇOIT**

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTOLOGIQUE  
Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide mis à la disposition des personnes âgées de 60 ans et plus et leur famille.  
ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 4, PLACE NELSON MANDELA  
01 48 53 79 09

**POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE**

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7<sup>e</sup> mois de grossesse. Chaque 2<sup>e</sup> mardi du mois à 17h sauf en août.  
ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 4, PLACE NELSON MANDELA

**LOGEMENT**

**PERMANENCES DE L'ARSS**

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE  
Permanences les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous. En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.  
MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN - 01 45 12 91 52

**PERMANENCES CNL**

SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT  
Permanences les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois.  
MAISON POUR TOUS - 23, RUE DU BÉARN.  
CONTACT ET RENSEIGNEMENTS : [cnlsorb-saus94550@orange.fr](mailto:cnlsorb-saus94550@orange.fr)  
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

HOMMAGE À GÉRARD GROSSE



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Gérard Grosse le 18 juillet dernier. Bénévole au sein de l'association pour le don de sang bénévole de Chevilly-Larue depuis 32 ans, il était très impliqué dans la promotion de cette cause et dans l'organisation des collectes. Gérard Grosse était devenu vice-président de l'association. Celle-ci lui a rendu un vibrant hommage à travers sa présidente Huguette Orcesi. « Gérard s'est beaucoup investi dans les diverses instances de la Fédération française pour le don de sang bénévole : action reconnue par les distinctions dans l'Ordre du mérite du sang jusqu'au plus haut grade de commandeur » témoigne-t-elle. « Nous avons inauguré le vendredi 23 août le nouveau lieu de collecte "André Malraux" et les 90 donateurs prévus par l'Établissement français du sang se sont présentés, et je sais que tu te serais réjoui avec nous et toute l'équipe médicale. J'y vois la meilleure façon de te dire au revoir ! »

Citoyen investi et également membre du comité de rédaction du journal municipal jusqu'en 2014, Gérard Grosse a apporté une contribution active et constructive à son élaboration pendant plusieurs années. La rédaction s'associe donc pleinement à l'hommage qui lui est rendu. ✨



**MÉDECINS DE GARDE**

Contactez le 15 qui vous orientera vers le service d'accueil médical initial (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

**Semaine :** de 20h à minuit

**Samedi :** de 16h à minuit

**Dimanche et jours fériés :** de 8h à minuit

## PERMANENCES DU MÉDIATEUR DES CONFLITS

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (ne nécessitant pas de porter plainte) qui aide à favoriser le dialogue entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés lors de permanences au Relais-mairie Centre - 13, rue Édith Piaf. Permanences les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>es</sup> lundis de chaque mois (jusqu'à fin novembre) de 9h à 12h et de 14h à 17h sur rendez-vous.

Tél. : 06 31 18 26 26

E-mail : [mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr](mailto:mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr)

## RIVED LES DÉCHÈTERIES SE MODERNISENT

La Rived va effectuer des travaux dans ses trois déchèteries de Chevilly-Larue/Fresnes, Choisy-le-Roi et Villeneuve-le-Roi à partir du 2 octobre. Ceux-ci permettront une modernisation et une mise aux normes des établissements ainsi qu'une amélioration des conditions de travail des agents et de l'accueil des usagers. En effet, ces travaux comprennent la mise aux normes incendie, l'amélioration des dispositifs de sécurité anti-intrusion, le marquage au sol des circulations piétons, la création d'un point d'eau extérieur permettant aux usagers de se laver les mains, la pose de bavettes le long des quais gravats pour faciliter leur déversement, l'entretien et l'aménagement des bâtiments et des espaces extérieurs. Ces travaux incluent également la création d'une zone de réemploi pour le mobilier et les objets encore en bon état afin de leur offrir une deuxième vie dans la future ressourcerie de la Rived.

**Pendant les travaux, les trois déchèteries restent ouvertes au public aux horaires habituels, en semaine de 14h à 19h (déchèterie de Chevilly-Larue/Fresnes fermée le mardi), le samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h, le dimanche de 9h30 à 13h.**

Tél. : 0 805 017 026.

Renseignements sur les travaux auprès de la Rived : 01 58 42 73 60 ou [secretariat@rived.fr](mailto:secretariat@rived.fr).

## OFFRES D'EMPLOI

### La ville de Chevilly-Larue recrute

- \* juriste DPO
- \* un responsable du secteur aide à domicile
- \* des agents de police municipale
- \* un gestionnaire RH
- \* une assistante maternelle
- \* un agent technique polyvalent
- \* une infirmière ou puéricultrice

Envoyer CV et lettre de motivation à :  
Madame la Maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex.  
Mail : [recrutement@ville-chevilly-larue.fr](mailto:recrutement@ville-chevilly-larue.fr)  
Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site Internet de la ville : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) dans la rubrique Offres d'emploi.  
Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

## COLLECTE DES EMCOMBRANTS 2019

SECTEUR 1 : 6 NOVEMBRE

SECTEUR 2 : 16 OCTOBRE

SECTEUR 3 : 23 OCTOBRE

Attention, les encombrants doivent être déposés la veille au soir le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

## DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2019

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteurs 1 & 3A : tous les mardis

Secteurs 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteurs 1 & 3A : les mercredis 16 et 30 octobre

Secteurs 2 & 3B : les mercredis 9, 23 octobre

et 6 novembre

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le service municipal de l'Environnement : 01 45 60 19 86 ou 89. Le calendrier complet de l'année 2019 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : [www.ville-chevilly-larue.fr](http://www.ville-chevilly-larue.fr) - Vos démarches et services > déchets et propreté

## La Maison pour tous cherche profs et bénévoles

La Maison pour tous recrute un(e) intervenant(e) pour assurer des cours de gymnastique d'entretien pour adultes (expérience exigée). Elle recherche également un professeur d'anglais pour adultes débutants et avancés (expérience exigée). Enfin, la Maison pour tous recherche des bénévoles pour mener à bien son activité d'accompagnement à la scolarité qui se tient les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h à 18h-18h30 auprès d'enfants du CP au CM2. Les bénévoles devront assurer cet accompagnement de manière régulière, au moins une fois par semaine. **Les personnes intéressées doivent contacter la Maison pour tous 23, rue du Béarn. Tél. : 01 46 75 93 22.**

## PERMANENCES DES ÉLU(E)S

**Stéphanie Daumin,** Maire, sur rendez-vous au 01 45 60 18 00. Possibilité de laisser un message pour que la Maire vous rappelle.

**Nora Lamraoui-Boudon** 1<sup>ère</sup> maire-adjointe déléguée à l'Enseignement, à l'Enfance et à la Restauration municipale et à la Coordination du projet éducatif local : sur rendez-vous au : 01 45 60 18 25

**André Deluchat** Maire-adjoint délégué aux Finances et aux Transports collectifs : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01 (les lundis de 17h à 19h).

**Hermine Rigaud** Maire-adjointe déléguée à l'Action sociale et solidarités et aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous au 01 45 60 18 07 (les mercredis matins de 9h à 12h).

**Laurent Taupin** Maire-adjoint délégué au Développement durable et économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à la Coordination de l'Agenda 21 : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (les mercredis de 9h à 11h).

**Patrick Blas** Maire-adjoint délégué aux Sports, à la Tranquillité et sécurité publique, aux Fêtes et cérémonies et aux Relations avec les anciens combattants : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63

**Élisabeth Lazon** Maire-adjointe déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87

**Barbara Lorand-Pierre** Maire-adjointe déléguée à la Jeunesse et aux Droits au logement : Prises de rendez-vous au 01 45 60 18 25 les lundis et mercredis matins de 9h à 12h.

**Dominique Lo Faro** Maire-adjoint délégué à la Vie associative : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

**Charlotte Régina** Maire-adjointe déléguée à la Petite enfance, aux Actions de préventions et de lutte contre les discriminations et à la Culture de paix : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25 (les jeudis matins)

**Jean-Paul Homasson** Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée jumelages et à la Prévention santé : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63 (prévention-santé) ou au 01 45 60 19 02 (jumelages).

**Vincent Phalippou** Conseiller municipal délégué à la Gestion de l'espace public (voirie, assainissement, espaces verts) : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

**Renaud Roux** Conseiller municipal délégué à la Collecte et au traitement des déchets, à la Gestion publique de l'eau et à la Gestion des bâtiments publics : sur rendez-vous au 01 45 60 18 25.

**Régine Boivin** Conseillère municipale déléguée à l'Économie sociale et solidaire, aux Commerces et à l'Urbanisme : sur rendez-vous au 01 45 60 19 63.

**Murielle Desmet** Conseillère municipale déléguée à l'Espace dynamique d'insertion de la Ferme du Saut du Loup et aux Actions intergénérationnelles : sur rendez-vous au 01 45 60 18 01.

**Jean-Jacques Bridey,** Député, sur rendez-vous au 01 49 84 57 57 (du mardi au jeudi de 10h à 12h). [jjbridey@assemblee-nationale.fr](mailto:jjbridey@assemblee-nationale.fr)

**Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert** Conseillers départementaux, rendez-vous les 1<sup>er</sup> samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.